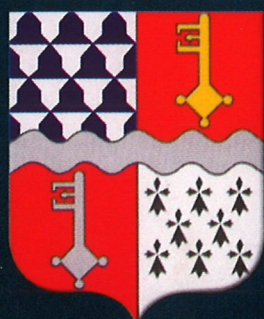




PÔLE
SANTÉ
DE LA
COTIÈRE

- PHARMACIE
- DENTISTES
- MEDECINS
- INFIRMIERES
- KINÉS
- SALLE "DES LILAS"



Priay Info

Bulletin municipal N° 26 - Janvier 2012

s o m m a i r e

Edito	1/2
Etat civil 2011	3
Finances communales	4/5
- Le budget assainissement.....	4
- Le budget communal.....	5
- Diverses taxes.....	5
Vie municipale	6
- Renseignements utiles.....	6
- Infos utiles.....	7
- Point accueil solidarité.....	8
- Point Vert et point Poste.....	8
- Recensement de la population.....	8
- Le Don du Sang	8
- Calendrier des fêtes.....	9
- Commerces artisanat et industries à Priay.....	10/11
- Urbanisme.....	11
- Monoxyde de carbone.....	12
- Ecole publique.....	13
Les associations	14
- Cantine scolaire.....	15
- Bulet en fête.....	16
- Amicale des Retraités.....	17
- Foyer Rural des Rives de l'Ain.....	18
- Sou des Ecoles.....	19
- Comité des Fêtes et du Fleurissement.....	20/21
- Folyphonie.....	22
- Bibliothèque.....	22
- Gymnastique volontaire.....	23
- Yoga.....	24
- Amicale Boules.....	25
- Football Club.....	25
- Titi Rock'Minet.....	26
- Atout Cœur.....	26
- Les marcheurs de Priay	27
- Amicale Sapeurs Pompiers.....	27
- Jeunes Sapeurs Pompiers.....	28
Souvenir	29
Nos Anciens	29
Communauté de communes	30
- Accueil périscolaire.....	30/31
- A propos de la fusion.....	32
- A propos des déchets.....	33/34
Social	35/36

Priay Info N° 26 est édité par la Commune de Priay



Imprimerie Moderne - Bourg
Cet imprimé est issu de
forêts gérées durablement
et de sources contrôlées

Que nous réserve-t-elle ?

J'aurais aimé en cette traditionnelle période de vœux pouvoir dire : qu'elle soit aussi bonne que celle qui se termine !

Las ! 2011 a apporté son lot de souffrance, de conflits, de deuils partout dans le monde soit par la folie des hommes soit par celle de la nature.

Pourtant, dans plusieurs pays, des femmes et des hommes ont relevé la tête et ont voulu prendre leur destin en main. Beaucoup, beaucoup trop l'ont payé et le paient encore de leur vie. Espérons que leur sacrifice ne sera pas vain et que ces pays retrouveront la paix, la stabilité et la démocratie.

Mais, on ne peut pas ne pas être inquiet devant la crise sans précédent qui a secoué et secoue encore notre pays et l'Europe. L'équilibre politique, économique, financier a été, est encore menacé.

On ne peut pas ne pas être inquiet devant les fermetures d'entreprises, le manque de travail, les difficultés rencontrées pour assurer tout simplement le quotidien.

Malgré les inquiétudes pour l'avenir, gardons l'espoir d'un avenir meilleur où chaque femme, chaque homme aura sa place et pourra vivre dignement.

En cette année 2011, malgré la morosité ambiante, le Conseil Municipal et moi-même avons poursuivi nos efforts pour le développement de notre commune.

Dès le mois de mai, les médecins et les dentistes se sont installés dans la maison pluridisciplinaire de santé. La pharmacienne, les infirmières, le kinésithérapeute les ont rejoints. L'offre de soins sur notre commune est complète et fonctionnelle. Tous professionnels, habitants, élus ont pu juger de la qualité de cette structure lors de l'inauguration le 3 septembre 2011.

Une psychologue, une pédicure selon un planning en cours de rédaction viendront bientôt étoffer l'offre de services à Priay.

Une agence immobilière "Côtière Habitat", un snack "Mimi Snack" ont aussi ouvert leur enseigne dans notre village. Le restaurant «Le Priaysien» a changé de propriétaire au printemps.

Fermée depuis un peu plus d'un an, la boucherie a rouvert ses portes pour la plus grande satisfaction de tous. Une auto-école s'installera prochainement à la place de l'ancienne pharmacie. Notre commune aura ainsi une offre de services plus que satisfaisante.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et beaucoup de réussite. Les Priaysiens ont besoin de leurs commerces, mais les commerces ont besoin des Priaysiens. Faisons en sorte qu'ils vivent.

Le programme de travaux de voirie engagé l'an passé s'est poursuivi Grande rue de la Côtière et Route de La Dombes. Ces travaux font partie du programme de notre mandat. Ils se poursuivront l'an prochain avec la dernière partie de la grande rue de la Côtière et la montée de Bellegarde.

La sécurité, la mise en conformité de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été les principales raisons de notre action, d'autre part Priay devient une petite ville et il faut proposer des structures adéquates. Parallèlement, le changement des conduites d'eau potable, l'enfouissement des réseaux secs, la desserte par la fibre optique par le SIEA seront réalisés.

La population de la commune a beaucoup progressé, et progressera encore beaucoup en 2012 avec les nombreuses villas et logements en cours de construction. Un recensement général aura lieu fin janvier-début février. Faites bon accueil aux agents recenseurs.





Notre école compte actuellement 7 classes. Nul doute que l'accroissement de la population entraînera une augmentation d'effectifs. Je remercie bien sincèrement le personnel enseignant et le personnel de service pour leur travail et leur dévouement.

Mais une commune ne saurait vivre sans les nombreux bénévoles qui se dévouent dans les différentes associations qui sont le ciment et la richesse de notre village. Je leur adresse mes plus vifs encouragements et remerciements. Qu'elles soient assurées de notre soutien.

Malgré toutes les incertitudes qui pèsent sur eux, le dévouement de nos sapeurs-pompiers n'est plus à démontrer. Qu'ils soient félicités, encouragés et remerciés pour leur action.

La qualité de vie, le bien-être, l'entretien de notre village c'est aussi l'œuvre de nos employés communaux : cantonniers ou administratifs. Merci à eux pour leur travail et leur conscience professionnelle.

Je remercie très sincèrement les adjoints, les conseillères et les conseillers municipaux qui, chacun avec ses compétences, ses disponibilités m'apportent leur confiance et leur soutien et oeuvrent avec moi au service de tous nos concitoyens. Grâce à vous tous, élus, professionnels de santé, commerçants, artisans, enseignants, associations, habitants, Priay est une commune qui vit, une commune qui progresse. Soyez tous remerciés pour votre professionnalisme et votre dévouement.

Mais la qualité de vie dans un village dépend aussi de la solidarité, du respect de soi et des autres. Evitons ce qui peut gêner, ce qui peut nuire au voisinage : bruits, fumées, aboiements des chiens, déchets déposés çà et là, vitesses excessives, stationnements gênants.

Un philosophe japonais du 13ème siècle Eihei Dōgen a dit : **“Si vous ne voulez pas que le désordre règne autour de vous, n'empiétez pas sur les droits des autres”**. Mettons cela en pratique, et la vie de tous sera bien meilleure.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année et pour leur famille, pour les personnes malades et dans la souffrance. Je leur souhaite à tous de retrouver la sérénité et la santé.

Je présente mes vœux très chaleureux et très sincères à tous les membres du Conseil Municipal, aux employés et à leur famille. En mon nom personnel et au nom du Conseil, je vous présente à tous nos vœux très sincères et très chaleureux pour 2012. Que cette année nouvelle soit pour vous une année meilleure, pleine d'espoir, de joies et de réussite.

Le Maire
Danielle BLANCHET



Naissances

Jade FAVIER	le 16 janvier
Anaïs BOUQUET	le 15 février
Quentin Anthony FAIVRE	le 19 février
Eileen Annette BUCHET	le 24 mars
Satheen Malone CURTET	le 29 avril
Maëlys Alexandra Ninon MEISSAT	le 7 mai
Mathis Maurice Hervé PROMONET	le 12 mai
Mélina Marie-Hélène Chantal PROMONET	le 12 mai
Bastien Hugo CHAPUT	le 3 juin
Nino Luigi CORRADI	le 4 juin
Quentin LARDAUD	le 12 juin
Joé Yves Freddy LETOURNEUR	le 10 juillet
Maëlya GUIDONI	le 10 juillet
Maëlys Léa DOISEAU	le 14 juillet
Jules MONSARRAT	le 31 juillet
Lila Zahra AIT ADDI--LEGLISE	le 12 août
Elyah Marie SIAMPIRAVE	le 17 août
Lyana Marie SIAMPIRAVE	le 17 août
Lina EL MESBAHI	le 24 août
Norah Nevine Amaïta CURT	le 13 septembre
Alexis Simon MAJORCZYK	le 21 septembre
Célian Lucien GUILLOT	le 11 octobre
Zélia Mélanie ELOY GUERIN	le 16 octobre
Maël GUILLOT	le 18 octobre
Rémi Jean-Christophe VIGNA	le 22 octobre
Chloé Louise THOMAS	le 19 décembre,
Mélyna Véronique BROUET	le 29 décembre,
Louane Jeanne Henriette MAZAUD	le 30 décembre.



Mariages

Fabrice Alain Jean EMERIAULT et Peggy Katia ROUSSILLAT	le 26 février
Sylvain BEAUVELLE et Karine PAQUELET	le 3 septembre
Gilles Nicolas BONANT et Laurence Marcelle COMÈSE	le 1 ^{er} octobre
Abdelnaïme YAOU et Samira GHANJAOU	le 15 octobre

Décès

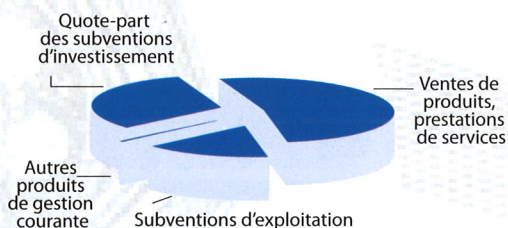
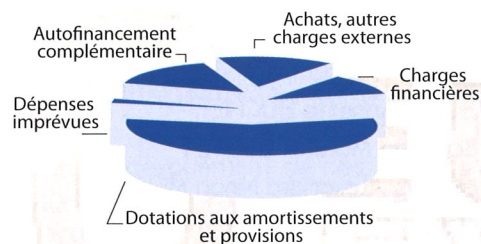
Jean Louis BURNIER	le 1 ^{er} janvier
André René DÉLOY	le 17 janvier
Yvonne Gabrielle SANTHONNAX née FAVELLET	le 6 mars
Rose CHANLOY veuve LAMBERT	le 31 juillet
Roger Albert PAGE	le 13 août
Jean Bernard VALLIN	le 26 août
Dominique André HAYES	le 9 octobre
Eugène Albert Olivier FRANÇON	le 14 novembre



Budget Assainissement

DEPENSES D'EXPLOITATION

1 - Achats, autres charges externes	10 000 €
2 - Charges financières	7 000 €
3 - Dotations aux amortissements et provisions	36 097 €
4 - Dépenses imprévues	1 203 €
5 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	10 200 €
TOTAL	64 500 €

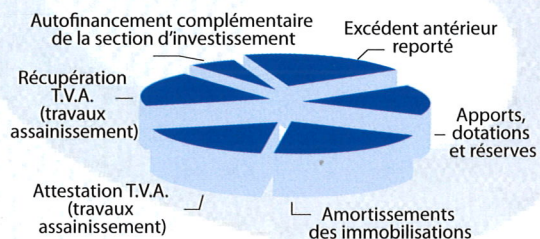


RECETTES D'EXPLOITATION

1 - Ventes de produits, prestations de services	34 000 €
2 - Subventions d'exploitation	10 000 €
3 - Autres produits de gestion courante	126 €
4 - Quote-part des subventions d'investissement (opération d'ordre)	20 374 €
TOTAL	64 500 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Quote-part des subventions d'investissement (opération d'ordre)	20 374 €
2 - Emprunts et dettes assimilées	15 000 €
3 - Immobilisations en cours	190 200 €
4 - Attestation T.V.A. (travaux assainissement)	31 100 €
5 - Dépenses imprévues	14 265 €
TOTAL	270 939 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent antérieur reporté	135 830 €
2 - Apports, dotations et réserves	26 612 €
3 - Amortissements des immobilisations	36 097 €
4 - Attestation T.V.A. (travaux assainissement)	31 100 €
5 - Récupération T.V.A. (travaux assainissement)	31 100 €
6 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	10 200 €
TOTAL	270 939 €

DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	270 939 €
Dépenses d'exploitation (B)	64 500 €
Prélèvement sur dépenses d'exploitation (C)	10 200 €
Dépenses d'exploitation propres (B-C= D)	54 300 €
TOTAL (A+D)	325 239 €

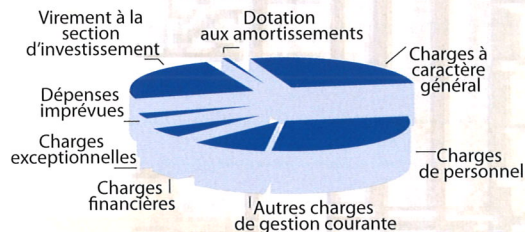
RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes d'exploitation (E)	64 500 €
Recettes d'investissement (F)	270 939 €
Virement de la section d'exploitation (G)	10 200 €
Recettes d'investissement propres (F-G= H)	260 739 €
TOTAL (E+H)	325 239 €

Budget Communal

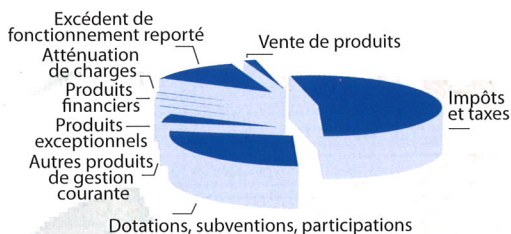
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - Charges à caractère général	209 000 €
2 - Charges de personnel	228 500 €
3 - Autres charges de gestion courante	75 290 €
4 - Charges financières	41 500 €
5 - Charges exceptionnelles	100 €
6 - Dépenses imprévues	23 386 €
7 - Virement à la section d'investissement	180 000 €
8 - Atténuation de produits	100 €
9 - Dotation aux amortissements	4 420 €
TOTAL	762 296 €



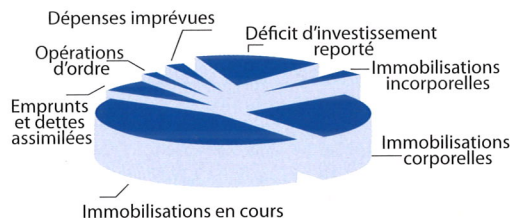
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 - Vente de produits	13 500 €
2 - Impôts et taxes	405 020 €
3 - Dotations, subventions, participations	206 400 €
4 - Autres produits de gestion courante	39 800 €
5 - Produits exceptionnels	300 €
6 - Produits financiers	200 €
7 - Atténuation de charges	500 €
8 - Excédent de fonctionnement reporté	96 576 €
TOTAL	762 296 €



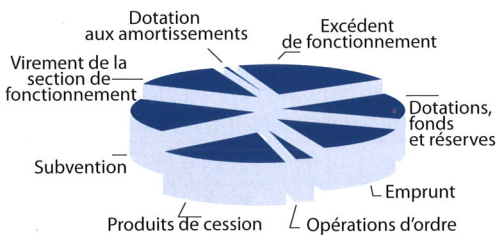
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit d'investissement reporté	235 922 €
2 - Immobilisations incorporelles	42 300 €
3 - Immobilisations corporelles	353 450 €
4 - Immobilisations en cours	612 000 €
5 - Emprunts et dettes assimilées	97 000 €
6 - Dépenses imprévues	29 184 €
7 - Opérations d'ordre	34 500 €
TOTAL	1 404 356 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent de fonctionnement	298 670 €
2 - Dotations, fonds et réserves	193 000 €
3 - Emprunt	200 000 €
4 - Opérations d'ordre	34 500 €
5 - Produits de cession	243 300 €
6 - Subvention	250 466 €
7 - Virement de la section de fonctionnement	180 000 €
8 - Dotation aux amortissements	4 420 €
TOTAL	1 404 356 €



DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	1 404 356 €
Dépenses de fonctionnement (B)	762 296 €
Prélèvements sur dépenses de fonctionnement (C)	180 000 €
Dépenses de fonctionnement propres (B-C=D)	582 296 €
TOTAL (A+D)	1 986 652 €

RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes de fonctionnement (E)	762 296 €
Recettes d'investissement (F)	1 404 356 €
Virement de la section de fonctionnement (G)	180 000 €
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	1 224 356 €
TOTAL (E+H)	1 986 652 €

TAXES

Commune de Priay	Bases d'imposition 2011	Taux d'imposition 2011	Produit correspondant 2011	Variation du produit N-1
Taxe d'habitation	1 580 000 €	8,30 %	131 140 €	5,05 %
Taxe foncière propriétés bâties	1 095 000 €	10,60 %	116 070 €	4,29 %
Taxe foncière propriétés non bâties	36 600 €	40,08 %	14 669 €	2,52 %
TOTAL	2 711 600 €	/	261 879 €	4,57 %

Renseignements utiles

MAIRIE	04.74.35.67.25
Permanences Le mardi, le jeudi et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30	Fax 04.74.35.49.36
Communauté de Communes RIVES DE L'AIN-PAYS DU CERDON	04.74.37.13.32
GENDARMERIE	
Pont-d'Ain	17 ou 04.74.39.10.55
SANTE	
Samu et Maison Médicale, 256 rue Alexandre Bérard – Ambérieu en Bugey	15
Centre anti-poisons Lyon	04.72.11.69.11
Médecin : Docteur Jean-Hervé MEYER – 332, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.66.43
Docteur Lily DUPLESSY – 332, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.46.16
Pharmacie : Emilie BOZON – 332, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.60.19
Kinésithérapeute : Bruno ROBERT – 332, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.47.25
Dentiste : Eric Maître – Lydie Labrunie – 332, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.10.36
Infirmière : Christine BRICAUD - 332, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.61.97 Port. 06.81.91.69.99
Infirmière : Patricia MURE - 332, Grande Rue de la Côtère	Port : 06.25.65.03.52
Infirmière : Corinne DE SA - 332, Grande Rue de la Côtère	Port : 06.72.92.95.30
Infirmière : Muriel ECOCHARD, 332, Grande Rue de la Côtère	Port : 06.18.23.73.82
SOS Ambulances	04.74.39.09.09
Hôpital Fleyriat à Viriat	04.74.45.46.47
Clinique Chirurgicale Docteur Convert	04.74.45.64.45
Clinique Mutualiste d'Ambérieu-en-Bugey	04.74.38.95.95
Assistante Sociale de Pont-d'Ain	04.74.39.07.21
Adrea Mutuelles Pays de l'Ain correspondante Priay : Josette CHANEL	04.74.39.16.98
POMPIERS	18
PREFECTURE : Bourg-en-Bresse	04.74.32.30.00
ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE PRIAY	04.74.35.40.00
COLLEGE : Pont-d'Ain	Fax : 04.74.39.10.77 Tél : 04.74.39.08.21
C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement) Pont-d'Ain	Tél/Fax : 04.37.63.23.16 Mail : centredeloisirs.papv@orange.
ACCUEIL PERISCOLAIRE	Priay 04 74 35 40 00
RELAIS-POSTE – Priay : Tabac Presse « LA TRUITE A L'OMBRE »	04.74.35.62.70
POINT VERT – Priay : Tabac Presse « LA TRUITE A L'OMBRE »	04.74.35.62.70
FISCALITE : Centre des impôts Bourg-Sud, Place de la Grenouillère	04.74.45.86.00
Perception à Pont d'Ain : tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sauf les mercredi et vendredi après-midi et le samedi matin	04.74.39.04.75
E.R.D.F (E.D.F.) : Ambérieu-en-Bugey	08.01.44.04.40
Dépannage	08.10.33.30.01
LYONNAISE DES EAUX : Béliigneux Service des Eaux	0 810.396.396
Urgences Service des Eaux	0 810.796.796
RÉSEAU FERRÉ FRANÇAIS (S.N.C.F.) : Ambérieu-en-Bugey	08.92.35.35.35
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT Antenne Bresse Revermont Bourg-en-Bresse	04.74.45.63.37
PAROISSE : Pont d'Ain	04.74.39.03.65
PRESSE : • Le Progrès : Frédéric DAVID	Port : 06.60.44.23.94
• La Voix de l'Ain : Nelly RIGOLLET	Port : 06.27.17.14.04
• Journal du Bugey : Nicolas GERARD	Port : 06.84.30.44.36
BIBLIOTHEQUE : Permanence le mardi et le vendredi de 16 h 30 à 18 h	

Infos utiles

Aux nouveaux habitants de Priay :

Différents documents : plan de Priay, guide du tri sélectif, bulletin municipal, informations diverses... sont à votre disposition en mairie.

N'hésitez pas à venir les retirer.

Cela nous permettra aussi de faire votre connaissance.

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES (du 01/01/12 au 31/12/12)

Madame Gilberte CURT est chargée de gérer l'utilisation de la salle des fêtes. Vous devez la contacter au **06.81.63.85.83** pour la location, la remise des clefs et du matériel.

Les tarifs sont les suivants :

1 - Habitants de Priay et associations locales :

- Concours de belote	126 €
- Repas d'associations sans but lucratif	146 €
- Conférence	169 €
- Conférence avec lunch	210 €
- Bal	242 €
- Repas d'associations à but lucratif	242 €
- Repas de mariage et divers	242 €
- Forfait chauffage	65 €

2 - Associations des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

- Conférence	181 €
- Conférence avec lunch	230 €
- Forfait chauffage	65 €

Lors de la réservation, vous devrez acquitter le montant de la location et déposer un chèque de caution de 120 € ainsi qu'une attestation d'assurance.

CIMETIÈRE

- Concessions trentenaires le m² : 66 €
- Concessions cinquantenaires le m² : 108 €
- Caveaux de 2 m² : 2 331 €
- **Concessions pour les plaques du jardin du souvenir :**
 - 10 ans 63 €
 - 20 ans 95 €
- **Concessions pour les casiers du Columbarium**
 - * 5 ans 161 €
 - * 10 ans 268 €
 - * 20 ans 533 €
 - * 30 ans 798 €

UTILISATION DU MATERIEL DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Arrêté préfectoral du 12 septembre 2008

Autorisée :

- les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

DROITS DE BRANCHEMENTS A L'ÉGOUT

Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur : 400 €

Nouvelles installations : 2 000 €

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

L'emplacement : 1,22 €

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Du 16 septembre au 14 juin :

ramassage hebdomadaire
Le mardi matin.

Du 15 juin au 15 septembre :

ramassage les mardis
et vendredis matins.

(sortir les poubelles la veille du ramassage).

DÉCHETTERIE DU BLANCHON A PONT D'AIN

Carte de déchetterie obligatoire à demander au secrétariat de mairie

Les heures d'ouverture de la déchetterie sont les suivantes :

lundi, mercredi, vendredi de
14 h à 16 h 30 (du 1^{er} octobre
au 31 mars) de 14 h à 18 h
(du 1^{er} avril au 30 septembre)

samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
30 (du 1^{er} octobre au 31 mars) jusqu'à
18 h (du 1^{er} avril au 30 septembre)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

Infos utiles

Point Accueil Solidarité Maison de santé

16 rue du 1^{er} septembre 1944
01160 Pont d'Ain
Tél. 04.74.39.07.21

ouverture au public
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h.

Possibilité de rendez-vous au
bureau ou visites à domicile.

BUREAU DE POSTE	CONSEIL FINANCIER
PONT D'AIN	Michel METRAS
04.74.39.76.10	04.74.39.76.11

POUR TOUT SAVOIR SUR LA POSTE
www.laposte.fr
www.labanquepostale.fr
www.laposte.net

Faites confiance à votre commerçant Point Vert et Point Poste, il se charge de tout

« La Truite à l'Ombre » Bar-Tabac Priay

Pour déposer un chèque

Vous notez votre numéro de compte et vous signez au dos de votre chèque. Vous remplissez le bordereau de remise prévu à cet effet. Vous insérez le tout dans une enveloppe que vous remettez à votre commerçant Point Vert et Point Poste.

Pour retirer de l'argent

A l'aide de votre chéquier ou de votre carte bancaire*, vous pouvez disposer de 20 à 100 € par jour.

Votre commerçant Point Vert et Point Poste vous remet immédiatement la somme que vous souhaitez !

*Si votre commerçant est équipé d'un terminal de paiement par carte bancaire.

Bien sûr, votre commerçant Point Vert et Point Poste ne détient absolument aucune information sur la situation de votre compte. Pour bénéficier en toute tranquillité des services Point Vert et Point Poste, renseignez-vous sur les jours et horaires d'ouverture de votre commerçant.

Vous pouvez réaliser les opérations courantes de votre bureau de poste, 6 jours sur 7, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 6 h 45 à 19 h, le dimanche de 6 h 45 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Fermeture le mercredi.

Levée du courrier / du lundi au vendredi à 14 h 30 et samedi à 9 h.

Recensement de la population

Un recensement général de la population de la commune sera effectué pendant la période du 19 janvier 2012 au 18 février 2012. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Trois agents recenseurs seront affectés à ce travail :

M^{elle} Eolia DANG VAN THUYEN • M^{me} Anne-Marie HELMLINGER • M. Jean-Daniel BLANCHET.

Merci de leur réserver un bon accueil lors de leur passage.

Don du sang



En quelques instants, une vie peut basculer suite à un accident, une maladie, une opération...

Vous pouvez contribuer à sauver des vies en prenant un peu de votre temps pour donner votre sang. C'est un geste citoyen à la portée de tous de 18 à 65 ans.

Donner son sang, c'est donner la vie.

Une collation est servie à l'issue de ces collectes.

On compte sur vous.

Un camion de prélèvement se tiendra :

- à Priay sur la place le jeudi 12 avril 2012 de 9 h 30 à 13 h 00
- à Gévrioux à la salle des fêtes, le mardi 24 juillet 2012 de 9 h 30 à 13 h 00
- à Villette sur Ain, le vendredi 12 octobre 2012 de 9 h 30 à 13 h 00.



JANVIER

- Samedi 7 Cérémonie des vœux de la Municipalité
Dimanche 8 Loto, Comité des Fêtes et du Fleurissement
Jeudi 12 Tirage des Rois et Anniversaires, Amicale des Retraités
Dimanche 22 Assemblée Générale, UPRA

FEVRIER

- Samedi 4 Ouverture pêche au plan d'eau et Safari truites, Gaule Priaysienne

MARS

- Samedi 3 Safari truites, Gaule Priaysienne
Samedi 3 Vente galettes, Foyer Rural des Rives de l'Ain - Section Gymnastique
Dimanche 4 Repas des retraités, Amicale des Retraités
Dimanche 4 Rigolorando, Sou des Ecoles
Samedi 10 Vente de boudins, Amicale Chasse
Vendredi 16 Les 25 ans du Salon Isabelle au Centre Innovance à Villieu
Samedi 17 Nettoyage de printemps aux Brotteaux
Samedi 31 Repas indien, Yoga "La Rivière d'Energie"

AVRIL

- Dimanche 1er Loto, Sou des Ecoles
Samedi 7 Tripes, Football Club
Samedi 21 Safari truites, Gaule Priaysienne
Dimanche 22 Vente sabodets, Sou des Ecoles
Dimanche 29 Repas paroissial

MAI

- Mardi 8 Cérémonie Commémorative du 8 mai 1945
Jeudi 17 Safari truites, Gaule Priaysienne
Samedi 26 Concours de Boules, Coupe Marcel DELOY, Amicale Boules

JUIN

- Dimanche 3 Vente de fleurs, Sou des Ecoles
Vendredi 8 Concert à l'Eglise de Priay
Samedi 9 Concours de pétanque, Football Club
Dimanche 10 Farfouille de Villette sur Ain, Foyer Rural des Rives de l'Ain

- Dimanche 17 Farfouille de Bellegarde, Comité des Fêtes et du Fleurissement
Samedi 23 Concert, Folyphonie
Samedi 23 Concours de Boules, Challenge Famille LUVINI, Amicale Boules
Samedi 30 Kermesse et barbecue, Sou des Ecoles

JUILLET

- Samedi 7 Fête d'Été, Cercle de la Maria
Vendredi 13 Repas Républicain, Bal, Comité des Fêtes et du Fleurissement
Feu d'artifice, Commune de Priay
Samedi 14 Fête nationale, Défilé
Samedi 28 Fête de quartier à Bellegarde

AOÛT

- Dimanche 5 Concours de Boules, Coupe des Commerçants et Artisans, Amicale Boules
Dimanche 19 Concours de Boules, Challenge de la Municipalité, Amicale Boules
Samedi 25 15ème Rassemblement de Bulet
Dimanche 26 Galettes, Jeunes Sapeurs Pompiers

SEPTEMBRE

- Samedi 1er Vente de brioches, Football Club
Samedi 8 But d'honneur, Amicale Boules

OCTOBRE

- Samedi 13 Soirée rétrospective, Comité des Fêtes et du Fleurissement
Samedi 27 Soirée, Bibliothèque

NOVEMBRE

- Dimanche 11 Cérémonie Commémorative du 11 novembre 1918
Samedi 17 Repas dansant, Sou des Ecoles

DECEMBRE

- Samedi 1er Téléthon,
Dimanche 2 Marché de Noël, Sou des Ecoles
Vendredi 21 Repas de Noël et Père Noël à l'école

ALIMENTATION	
Boucherie : Yohan et Mikaelle SCHONARD, 108, Grande Rue de la Côtère	Tél. 09.64.19.57.13 - Tél. 04.74.35.32.60
Boulangerie-Pâtisserie : Gildas LAFORET, 48, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.61.07
Supérette VIVAL : Sylvie DUPONT, 112, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.40.64
CAFE RESTAURANT	
Bar Restaurant Pizzeria : « LE PRIAYSIEN » 7, Rue de la Rivière	Tél. 04.37.86.48.89
Bar tabac : « LA TRUITE A L'OMBRE », 156, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.62.70
Restaurant : « LA FRICASSÉE », 195, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.60.55
DIVERS	
Agence immobilière : Côtère Habitat, 80, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.28.44
Animation : Gilles BONANT	Tél. 09.54.75.90.08 - Port. 06.15.40.08.69 Mail : gbproduction01@gmail.com
Articles pêche et Chasse : AU THYMALLUS, Gérald GARCIA, 873, Gde Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.40.06
Camping : SARL JEDCAMPING, 691, Route du Pont	Tél. 04.37.86.47.13
Coiffure mixte : Salon ISABELLE, 42, Place Laurent Ferrand	Tél. 04.74.35.63.84
Coiffure mixte : Salon AQUARELLE, 109, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.03.18 - Port. 06.24.40.77.66
Couture sur mesure : LEA CHIFFONS (Véronique COULON), 30, rue de l'Eglise (sur RDV)	Tél. 04.74.35.49.87
Mini Snack, 68 Place Laurent Ferrand	Tél. 04.74.39.20.42 - Port. 06.23.32.88.86 Port. 06.23.32.88.86
Dessinateur industriel : Gérard SOQUET, 121, Chemin de Bel Air	Tél. 04.74.35.48.55
Dombes Environnement – Paysage-Elagage, 533, route des Carronnières	Port. 06.13.17.93.58 - Tél. 04.74.61.73.38
Ebénisterie : AIN BOIS 2000, 733, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.62.49
Fabrication de meubles, Agencement : S.A. ROBY, La Blanchère	Tél. 04.74.34.06.31 - Fax 04.74.46.82.49
Fabrication matériel de pêche : MARRYAT France S.A., 46, Impasse Ste Barbe	Tél. 04.74.35.40.55 - Fax 04.74.35.40.61
COS SARL, 354, chemin des Roliettes	Tél. 04.37.86.52.33
Gîte Rural : Rémi PUTELET, 82, Montée de Bellegarde	Tél. 04.37.61.10.09
Presse : La Truite à l'Ombre, 156, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.62.70
Priay Paysages et Ramonages : 817, Grande rue de la Côtère	Tél. 04.74.39.07.03 - Fax 04.74.39.01.81
Paysagiste GPGPAYSAGES Gilles POULET-GEORGES, 210, chemin du Ménil	Mail : gpgpaysages@orange.fr Tél. 04.37.61.08.59
Service Sourcing et Achats Chine : Elodie BOIDARD – 327, chemin des Sablons	Tél. 04.37.61.15.12 Mail : elodieboidard@yahoo.com
Recouvrement de créances, FORMAREC, (Eric SCHAEFFER), 179, Chemin des Sablons	Tél. 04.74.40.79.95
Sarl HA DESOSS, 18, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.47.70
Accessoires de mode, Pascale HERNANDEZ : 497, Gde Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.43.86
Photographie – infographie - ST Reportages, Sylvie TREMOUREUX, 379, route des Tuileries	Port. 06.29.99.14.64 - Tél. 04.37.86.35.77 Mail : sylvietremoureux@yahoo.fr
Priay Service Informatique – P.S.I – Dépannage /Installation – 605, Gde Rue de la Côtère - 5, lotis. "Le Beau Rivage"	Mail : ste.psi@orange.fr Port. 06.24.98.03.79
Agencement de magasins – Montage de mobilier – SARL A2ML – Jean-François et Max LEPINAY – 332, chemin de Bel Air -	Mail : a2mlepinay@orange.fr Tél. 09.77.06.02.80 Fax : 04.74.35.42.98
ENTREPRISES DU BÂTIMENT	
Electricité générale – Climatisation, SARL JACQUIOD, 19, Rue des Commandières	Tél. 04.74.35.67.43 - Port. 06.86.04.69.79

Electricité générale : Christophe CANALE, 420, Chemin du Mas Falcon,	Tél. 04.74.39.18.47
Electricité générale : Alexis THOMAS, 462 Chemin du Mas Falcon	Tél. 04.74.34.55.42 - Port. 06.22.50.57.69
Plâtrerie-Peinture : Bruno LUVINI, 148, Chemin des Bâtisses,	Tél. 04.74.39.24.63
Chauffage-Plomberie : François CHARMETANT, Fontaine Thomas	Tél. 04.74.35.45.28
Plomberie-Chauff age-Electricité PROXITEC SERVICES, 948, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.36.23.76 www.proxitec-services.fr
Plomberie-Zinguerie-Chauff age : Entreprise VIOT Dorian – 45 impasse des Mésanges	Port. 06.30.58.35.34
Maçonnerie-Rénovation : Sylvain VAUDAY, 41, Grande Rue de la Côtère	Port. 06.15.47.31.65 - Tél. 04.74.35.11.89
INDUSTRIE PLASTIQUE	
S.A STYL'MONDE, 400, Rue des Champagnes	Tél. 04.74.35.66.25 - Fax 04.74.35.47.17
MECANICIEN - GARAGISTE	
PRIAY AUTO SERVICE SARL, 676, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.65.48
PROFESSIONS MEDICALES ET LIBERALES	
Dentiste : Eric Maître et Lydie LABRUNIE : 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.10.36
Infirmière : Christine BRICAUD, 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.61.97 Port. 06.81.91.69.99
Infirmière : Patricia MURE, 332, Grande Rue de la Côtère	Port. 06.25.65.03.52
Infirmière : Corinne DE SA, 332, Grande Rue de la Côtère	Port. 06.72.92.95.30
Infirmière : Muriel ECOCHARD, 332, Grande Rue de la Côtère	Port. 06.18.23.73.82
Masseur-kinésithérapeute : Bruno ROBERT, 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.47.25
Médecine générale : Dr Jean-Hervé MEYER, 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.66.43
Médecine générale : Dr Lilie DUPLESSY, 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.46.16
Office notarial : S.C.P BOUVARD, Notaires associés, 238, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.60 33 - Fax 04.74.35.62.05
Pharmacie, Emilie BOZON, 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.60.19
Taxi Priaysien : Corinne CHAUMONT 369, route des Tuileries	Port. 06.19.95.11.60

Urbanisme

Notre commune est actuellement en plein essor urbain et pas seulement au centre du village. Quelques statistiques illustrent l'engagement des élus à faire que tous, futurs Priaysiens ou actuels, nouveaux commerçants ou déjà bien en place, cohabitent en bonne entente. A ce propos nous devons signaler que le salon de coiffure Isabelle, place Laurent Ferrand, nous offre chaque année un prestigieux salon du mariage : en cette année 2012 ce salon fêtera ses 25 ans d'implantation à Priay.

STATISTIQUES SUR L'URBANISME A PRIAY					
	2007	2008	2009	2010	2011
Permis de construire	17	23	28	17	51
Déclarations préalables	48	26	44	36	34
Permis d'aménager	0	0	0	1	1
Certificats d'urbanisme	9	25	28	12	13
Déclarations d'intention d'aliéner	31	23	36	21	61
Renseignements d'urbanisme	17	25	36	21	50

Monoxyde de carbone

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

FAITES VERIFIER ET ENTRETENIR avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...

RESPECTEZ le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)

AÉREZ au moins 10 minutes par jour

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

inpes Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

MONOXYDE DE CARBONE

Comment prévenir les intoxications dans les lieux de culte ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant. Il provoque maux de tête, nausées et vertiges, et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves. Il est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Dans les lieux de cultes, 6 épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone ont été recensés durant la saison 2008-2009, qui ont concerné 173 personnes et occasionné 91 hospitalisations.

Les intoxications dans les lieux de culte sont le résultat d'un problème de combustion dans les appareils de chauffage, dû à un manque d'oxygène au niveau du foyer de l'appareil, quelle que soit la source d'énergie utilisée : bois, gaz, charbon, essence ou éthanol.

Ce problème de combustion survient lorsque les appareils de chauffage sont mal entretenus ou utilisés de façon inappropriée (trop longtemps par exemple, notamment lors du pré-chauffage de la salle) et lorsque la ventilation du local est insuffisante. Le monoxyde de carbone peut alors s'accumuler en forte concentration dans le lieu de culte et provoquer des intoxications.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

- entretenez les appareils de chauffage ;
- si elles existent, maintenez les ventilations en bon état de fonctionnement ;
- panneaux radiants à combustible gazeux : ne les faites fonctionner qu'en période d'occupation des locaux, le pré-chauffage de la salle est interdit ;
- appareils électriques et appareils à combustion raccordés à un conduit de fumée : le pré-chauffage est permis ;
- il est recommandé de doter une des personnes présentes sur les lieux de la manifestation d'un détecteur portable de monoxyde de carbone.



Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...);
- les Agences Régionales de Santé (ARS) de votre région ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.



Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion, la bonne ventilation des locaux et l'utilisation appropriée des chauffages d'appoint.

En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

faites évacuer immédiatement les locaux et appeler le 112 (n° d'urgence européen), le 18 (Sapeurs-Pompiers) ou le 15 (Samu).



Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- 1/ Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- 2/ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- 3/ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero etc.).
- 4/ Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en

continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.

Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être notamment émis par les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

École publique

C'est avec impatience que la plupart des enfants du village ont repris le chemin de l'école ce matin du lundi 5 septembre. La routine en somme. Il en fut presque de même pour les plus jeunes qui découvraient une classe pour la première fois. Comme d'habitude, ce fut plus difficile pour les jeunes parents, dur apprentissage de la séparation, étape pourtant nécessaire dans la construction de la personnalité de l'enfant.

Peu de changements pour cette nouvelle rentrée avec une équipe éducative stable et des effectifs raisonnables. Soulignons l'arrivée pour une année de Mme Potignon et Mme Gardoni pour compléter les temps partiels et de Mlle Ithier (AVS) affectée à l'aide d'un élève en situation de handicap.

Voici la composition des classes :

- 29 petite et moyenne sections de maternelle avec M^{me} Marty et M^{me} Moissonnier (ATSEM)
- 28 moyenne et grande sections de maternelle avec Mme Coatantiec et M^{me} Chaléard (ATSEM)
- 22 CP avec M. Greffe et Mme Potignon
- 21 CE1 avec M^{me} Jacquetand et Mme Gardoni
- 22 grande section de maternelle et CE2 avec M. Tounissoux
- 21 CM1 avec M. Duroux
- 24 CM2 avec M. Collet et M^{me} Gardoni

Pour faciliter la vie des familles, divers services sont mis en place : un **transport scolaire** qui dessert les hameaux de Bellegarde et des Carronières, une **cantine scolaire** et une **garderie matin et soir**. A cela s'ajoute le Sou des Ecoles, association de parents qui organise des manifestations pour financer diverses activités proposées par les enseignants.

Chaque mois d'octobre ont lieu les **élections des délégués des parents d'élèves**. Ceux-ci siègent trois fois par an au Conseil d'école, à côté des enseignants et des représentants de la municipalité. Ce conseil est un moment privilégié pour aborder le règlement scolaire, le projet d'école et tout ce qui touche au fonctionnement et à la vie de l'école comme l'hygiène, la sécurité, les activités périscolaires et l'accueil des élèves handicapés.

Rappelons qu'une école publique primaire est communale, c'est-à-dire à la charge de la municipalité qui finance les investissements (construction ou aménagement de l'école), les frais de fonctionnement (chauf-



fage, électricité, téléphone, entretien des locaux,...) et l'achat du mobilier et des fournitures scolaires.

Quant aux enseignants, ils ont à leur disposition une coopérative scolaire alimentée par diverses ventes (photos de classe, vente de Noël,...) afin de pouvoir acheter du matériel commun : matériel sportif, informatique ou audio-visuel.

En ce qui concerne la sécurité, des exercices d'évacuation incendie sont organisés ainsi qu'un exercice de mise en sûreté (confinement) en cas de risque majeur (naturel ou industriel).

Dans la continuité des années précédentes, divers projets sont au programme :

- rencontres USEP (sportives) pour toutes les classes
- rallye math (CE2, CM1 et CM2)
- ciné-Lecture (CM1)
- correspondance scolaire (CE1 et CE2)
- sorties diverses
- spectacle musical de fin d'année.



Liste des associations

Associations	Présidents	N° téléphone
BOULES	M ^{me} Christine LUVINI - 176, route de Genève – 01160 Priay	06.25.43.28.38
FOOTBALL CLUB	M. Daniel MOREL - 119, rue de Bellegarde - 01160 Priay	04.74.36.57.43
SOU DES ECOLES	M ^{me} Stéphanie LALONDE - 544, rue des Champagnes – 01160 Priay	04.69.18.62.81
CANTINE SCOLAIRE	M ^{me} Sylvie GUILLERMIER - 544, rue des Champagnes – 01160 Priay	04.74.35.67.36
COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT	M. Gérard THEVEAUX 60, route de la Dombes – 01160 Priay	04.74.35.40.25
Prêt matériel	M. Gérard THEVEAUX (Priay)	04.74.35.40.25
PECHE LA GAULE PRIAYSIENNE	M. Johann GALOIN ZA Point Bœuf – 01500 Ambérieu en Bugey	04.74.36.51.63 grabathel@sfr.fr
CHASSE	M. Alain LACROIX - 32, impasse du Métan – 01160 Priay	04.74.35.63.26
A.F.N.	M. Claude COLLOMBIN - 103, chemin des Quarts – 01160 Priay	04.74.35.66.56
JEUNES SAPEURS-POMPIERS	M. Jean-Philippe FAVIER - Chemin des Charrons – 01160 Priay	06.76.71.62.28
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. Fabrice L'HERBETTE 2, impasse Joanny Varambier – 01500 Château Gaillard	04.74.34.14.48
AMICALE DES RETRAITES	M ^{me} Yvonne REY - 279, Grande Rue de la Côtière – 01160 Priay	09.63.49.15.25
BIBLIOTHEQUE	M ^{me} Danielle BLANCHET - 453, Grande Rue de la Côtière – 01160 Priay	04.74.35.62.18
ATOUT COEUR	M. Marcel JULIEN - 11, ruelle du Pressoir – 01160 Priay	04.74.35.44.01
LE CERCLE DE LA MARIA	M. Jacky GROSGURIN - Chenavel – 01640 Jujurieux	04.74.96.98.93
FOLYPHONIE	M ^{me} Monique PAN - 103, rue des Terreaux 01150 Vaux en Bugey Chef de chœur : M. Jean Pierre FERTALA	04.74.35.91.00
GYMNASTIQUE DE PRIAY	M ^{me} Marion DEL BOVE - 554, rue des Carronnières – 01160 Priay	04.74.36.51.86
L'ATELIER	M ^{me} Catherine BIELSKA - 85, rue de Bulet – 01160 Priay (après 18 heures)	04.37.86.48.78
MT SPORT	M. Alain ROBY - 47, rue de la Caillère – 01160 Priay	04.74.34.06.31
DON DU SANG	M ^{me} Danielle BLANCHET - 453, Grande Rue de la Côtière – 01160 Priay	04.74.35.62.18
FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN	M ^{me} Marinette BLANCHET - Grande Rue - 01320 Villette-sur-Ain	04.74.35.62.42
A.D.C.C.A.	M. Denis COLOMBEL - 157, chemin de la Croix – 01160 Priay	04.74.35.46.24
SAPEURS-POMPIERS	M. Hervé FAVIER - 260, chemin de Bel Air – 01160 Priay	Chef de Corps
YOGA	M ^{me} BESSON Denise - 52, chemin du Boudre – 01160 Priay	04.74.46.80.35
A.P.P.E.L.	M. Jean-Paul BLANCHET - 171, route du Gottu – 01160 Priay	04.74.35.49.41
TITI ROCK MINET	M ^{me} Isabelle BOUVARD - 42, place Laurent Ferrand – 01160 Priay	04.74.35.63.84



La cantine Scolaire plus que Solidaire....



- La cantine scolaire est une association de bénévoles gérée par des parents d'élèves qui donnent un peu de leur temps pour son bon fonctionnement.
- Nous rappelons que les repas sont préparés au sein de la cantine par notre cuisinière Béatrice.
- Nous veillons à ce que chaque repas soit équilibré.
- Les repas sont servis par Hanane (aide cuisinière) qui nous a rejoints cette année.
- Pour amuser et distraire les enfants des repas à thème sont organisés (Noël, Halloween).
- Et pour finir en beauté l'année scolaire le pique-nique traditionnel de fin d'année qui réunit toutes les sections.
- L'équipe de la cantine remercie tous les parents pour leur aide lors des manifestations de cette année ainsi que Mini Snack de Priay pour avoir offert entièrement le repas de fin d'année.

Le bureau



Composition du bureau	
Présidente	Sylvie Guillermier
Vice-présidente	Maria Simao
Trésorière	Christelle Gil
Vice-trésorier	Gérôme Delanne
Secrétaire	Jamila Akharraz



Bulet en fête, 14^e rassemblement le 27 Août 2011

La première a eu lieu en 1998. Depuis chaque année, ce rendez-vous des voisins de la rue du Bulet est devenu incontournable.

Mais la rue du Bulet ne serait pas la même sans la fontaine qui porte son nom. Cette fontaine fraîche et abondante approvisionne une partie du village.

On trouve sa trace, dès 1831 dans les archives départementales de l'Ain.

Cette année-là, un acte notarié signé par 12 personnes précise la création d'une société civile. Cette société s'engage à ne pas enfermer la source, à ne pas changer les pierres de sa construction et à respecter la répartition du trop plein.

Les héritiers, les ayants droit sont toujours propriétaires et aucun interdit ne prive la population de prendre l'eau fort appréciée. Elle coule inlassablement même en période de grande sécheresse dans un cadre charmant de pierres surmontées d'une boule (extrait de richesses touristiques et archéologiques du canton de Pont d'Ain).

Malheureusement, pour ce 14^e rassemblement, pas de débit d'eau. On ne connaît pas vraiment la cause de ce tarissement.

Notre volonté de voir à nouveau couler notre fontaine se heurte à l'ampleur des travaux de remise en état,. Nous nous sommes provisoirement résignés, donc pas de discours sur ce lieu porteur de tant d'histoire. Gardons espoir !

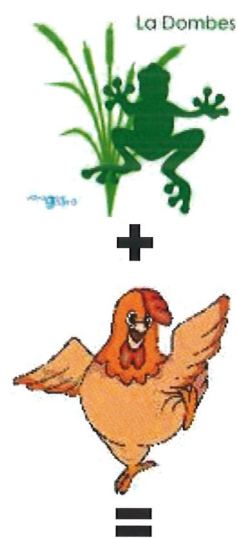
Comme à son habitude, cette fête de Bulet a permis aux nouveaux habitants de faire connaissance avec les anciens et amis de Bulet.

Donc bienvenue à Céline et Frédéric, Fernand, Christelle, Catherine et Jean-Pierre, Christian et les enfants Coraline et Tom sans oublier le chien Capsule.

Bienvenue aussi à la petite Maëlys née le 14 Juillet 2011.



Cette année notre chef cuisinier Michel, secondé de Paul et Bernard nous ont régalez d'un plat du nom de « grenailles ». Il est issu d'une étude culinaire très élaborée, d'un partage entre une grenouille des Dombes et un poulet de Bresse.



Grenailles

Dès à présent, cette recette est disponible dans « Bulet en Fête » pour la modique somme d'un euro.

Le temps étant au beau, nous avons profité pleinement de cette journée pour vaquer à différents loisirs : Pétanque, promenade, discussion etc... tout ça dans le parc de M^{me} et M. Santhonax, qu'ils en soient remerciés.

Date est déj à prise pour le Samedi 25 Août 2012.

Bonne année à tous et que chaque quartier se réunisse !

Gérard Theveaux

Amicale des retraités de Priay

L'Amicale des Retraités de Priay fête ses 46 ans et pour une vieille dame, elle se porte bien ! Elle fait tout de même appel aux jeunes retraités pour un renouveau.

Les rencontres du jeudi après-midi permettent aux personnes seules ou en couple de faire de nouvelles connaissances, de mieux participer à la vie du village, de venir jouer au triamino, au scrabble, etc...

Tous et toutes seront les bienvenus !

La poule au riz de novembre et le traditionnel repas du printemps ont toujours autant de succès.

Cette année, malheureusement, pas de petites escapades d'une journée. Elles n'ont pu avoir lieu faute de participants.

Nous sommes actuellement 56 adhérents ; la cotisation reste inchangée : à savoir 15 € par an.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 27 octobre avec la participation de 24 adhérents. Madame le Maire nous a honorés de sa présence. Une minute de silence a été observée pour André Deloy qui nous a quittés en janvier 2011.

Notre trésorier était absent pour cause de maladie. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Son bilan financier est équilibré et satisfaisant.

Les prochaines manifestations se dérouleront :

- jeudi 12 janvier 2012 pour les rois et les anniversaires
- dimanche 4 mars 2012, repas pour tous les retraités de la commune, le CCAS prenant en charge le repas des 75 ans ou plus.

• Une sortie spectacle a été organisée le 30 novembre 2011 à Bourg-en-Bresse : le cirque de Moscou sur glace. L'amicale a pris en charge le transport par car.

Nous espérons que les participants ont été satisfaits de cette sortie.

Le bureau reste inchangé

Présidente	M ^{me} Yvonne REY
Trésorier	M. Roger MERLE
Secrétaire	M ^{me} Simone HORTE
Trésorier-Adjoint	M. Lucien HORTE.



Foyer Rural des Rives de l'Ain



Après les changements de l'an dernier, cette année encore des changements dans la vie de notre Association. La section «ATC» est remplacée par deux sections : La « Vannerie » et l'activité « Four à Pain ». Une nouvelle activité a également vu le jour cet automne « la Randonnée ».

La PEINTURE SUR BOIS

est partagée en deux groupes qui travaillent sur les conseils de C. Matray d'octobre à juin le mercredi ou le samedi.

Divers ouvrages ont été exécutés durant l'année suivant un choix déterminé conjointement par l'animatrice et les participantes, chacun permettant l'acquisition d'une nouvelle technique, un perfectionnement de celles déjà étudiées et (ou) l'utilisation de nouveaux supports.

Selon l'habileté et la vitesse d'exécution de chacune, chaque ouvrage nécessite une ou deux journées.

La séance du samedi a lieu à Priay

• Responsable : Solange DEHAY Tél : 04 74 39 00 86



Le PATCHWORK

Sur les conseils de Nicole l'animatrice nous avons appris la technique du piécé, de l'appliqué, du log cabin et la réalisation d'un couvre lit pour les plus ambitieuses.

Tous les deux mois, des journées à thème permettent la réalisation d'ouvrages plus spécifiques. De nouvelles techniques seront proposées à l'apprentissage des «patchworkeuses».

Les séances se déroulent à Priay le jeudi après midi.

• Responsable : Evelyne BILLON Tél : 04 74 37 26 49



TENNIS

Deux courts éclairés à Villette sur Ain

Renseignements :

Laurent TERVILLE

Tél : 04 37 61 00 26

OK COUNTRY

Renseignements : Yvan DILLOS

• Tél : 04 74 34 62 04 après 20h



GYMNASTIQUE



Les cours se déroulent au Foyer rural de Villette sur Ain

• lundi de 8 h 45 à 9 h 45 et de 9 h 45 à 10 h 45

• mardi de 18 h 30 à 19 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 30

• jeudi de 8h 45 à 9 h45 et de 19 h à 20 h

VANNERIE



Foyer rural

• Renseignements : René BILLON

Tél : 04 74 37 26 49

ou Jeanine MILLET

Tél : 04 74 35 67 22

FOUR A PAIN

• Renseignements :

Michel GRANDGEORGE

Tél : 04 74 35 48 06



PATRIMOINE

• Renseignements :

Christine BEAUFORT VELUT

Tél : 04 37 61 17 62

Pour tous renseignements concernant nos activités vous pouvez consulter notre site internet foyerruraldesrivesdelain.org

Nous remercions la commune de Priay et Madame Le Maire pour la mise à disposition de salles pour la Peinture sur Bois et le Patchwork.

Nous remercions également les commerçants pour les dons effectués lors de notre Farfouille, et le Comité des Fêtes de Priay pour le prêt de matériel.

Le Sou des Ecoles

Une année 2011 Bien remplie !

C'est sous le signe du dynamisme que l'année 2011 s'est déroulée pour le Sou des écoles. Après une deuxième édition très réussie de la rigolo-rando qui s'est déroulée aux Carronnières, les membres ont innové en organisant un loto en mars où de magnifiques lots ont été gagnés par des enfants de l'école ou leurs parents. La vente de fleurs pour la fête des mères a battu des records d'affluence et la nouvelle version de la kermesse-barbecue a plu aux petits comme aux grands.

La traditionnelle choucroute en novembre a permis à tous de passer une excellente soirée. Puis, le marché de Noël a mis beaucoup d'animation à Priay avec les quelque 40 exposants installés sur la place du village, dans la salle des fêtes, la salle de réunion et la cour de récréation. Les enfants ont pu faire des balades en âne avec Toto, un peu de rodéo et connaître

toutes les rues du village grâce au jeu de Noël. Que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation soient chaleureusement remerciés.

En septembre 2011, de nouveaux membres sont venus renforcer l'équipe du Sou. Bienvenue à Paula, Christophe, Nathalie, Roselyne, Ghislaine et Solange.

L'association continue à financer la totalité des activités sportives et culturelles proposées aux 170 enfants des 7 classes pour cette année scolaire 2011-2012 : rencontres sportives entre différentes écoles, cadeaux de Noël, spectacles, sorties de fin d'année et autres activités pédagogiques décidées par les enseignants. Les cotisations versées par les familles et la subvention venant de la mairie financent en partie ces activités. Pour le reste, nous comptons sur votre participation à tous lors de ces moments clés pour la vie de notre village.

Membres du Sou 2011

En haut, de gauche à droite : Roselyne, Isabelle, Coralie, Annick, Jeff, Christophe.

En bas, de gauche à droite : Marion (secrétaire), Nathalie (vice-secrétaire), Maria, Stephanie (présidente), Valérie (trésorière), Karine.

N'étaient pas présentes au moment de la photo : Nathalie L, Nathalie C., Ghislaine, Sacharalen, Paula



Comité des Fêtes et du Fleurissement



2012 vient de commencer et une petite rétrospective des activités du CDFF en 2011 est bien utile pour résumer une année riche en événements !

En début d'année 2011, quatre bénévoles ont démissionné, certains présents depuis plus de 20 ans, et leur dévouement a été grandement apprécié. En remplacement, cinq nouvelles personnes sont arrivées, ce qui porte l'effectif à 21 bénévoles dont une dizaine assidue aux différentes tâches du fleurissement et du bricolage.

Quittons l'année 2010 avec un petit mot pour le téléthon du samedi 4 décembre. Marche pédestre sur les hauts de Priay et retour par Villette sur Ain. La vingtaine de marcheurs a apprécié ce décor de carte postale. La neige ayant apporté ce bonheur éphémère de parcourir des chemins vierges de toutes traces.

Pendant ce temps, de fervents quadistes roulaient vers le château des Allymes pour se restaurer de délicieuses crêpes.

Vers 17 heures, marcheurs heureux et quadistes transis de froid, se sont retrouvés autour d'un vin chaud et de petits gâteaux, offerts par Mme le Maire.

La recette du Téléthon a été remise aux organisateurs de cette journée de la solidarité.

Dimanche 9 Janvier 2011, notre loto a eu un franc succès grâce à sa publicité, son organisation, le nombre et la qualité des lots mis en jeu :

Téléviseur 82 cm, repas gastronomique, appareil photo numérique, caméscope ...

Au programme de cet après-midi, il y a eu 15 quines et une partie belge où un sèche-linge a été gagné.

Dimanche 19 Juin, la 23^e farfouille au hameau de Bellegarde a été une belle réussite. Grâce à un soleil généreux, exposants et visiteurs étaient très nombreux. L'équipe des habitants de Bellegarde et amis de la farfouille ont contribué à la réussite de cette manifestation ayant pour cadre ce hameau vivant.

Pour le repas républicain prévu le Mercredi 13 Juillet « catastrophe ! » Pluie et vent, un temps à ne pas mettre un juilletiste dehors !

En parfaite entente avec Mme le Maire, nous décidons le report au 14 Juillet, sage décision ! Malgré un soleil timide le matin, la journée s'est déroulée avec la bonne ambiance habituelle.

Pour la première fois cette année nous avons accueilli Emilie, notre charmante pharmacienne qui avait mis à notre disposition : Jacob, cheval comtois et son copain d'écurie l'âne Toto. Celui-ci est resté d'un calme exemplaire devant l'insistance des enfants à vouloir s'en occuper.

A la pétanque, 8 doublettes se sont disputées les lots offerts par le CDFF. Les enfants ont pu se faire maquiller et pratiquer des jeux d'adresse, pêche à la ligne et crève-ballons, chaque participant gagnant un lot.

Le stand relaxation a rencontré un franc succès. Le carnet de rendez-vous a été vite rempli pour des soins relaxant en musique, de 14H à 20H.

Comme à son habitude, les animations proposées par le CDFF sont entièrement gratuites aux petits comme aux grands.

Autre nouveauté cette année, quelques stands artisanaux proposaient des réalisations : Objets en bois, bijoux, tresses pour les cheveux, sculpture en métal...

Le feu d'artifice offert par la municipalité était toujours aussi féérique. Le bal a suivi avec la musique de Gérard et Dudule jusqu'à 2Heures du matin.

Le 11 Septembre, journée des Associations à Varambon. Le CDFF avait dressé un stand de rempotage et de plantation où chacun pouvait repartir avec le fruit de son travail. De plus le CDFF a participé activement au buffet de midi. Seules 5 associations de Priay étaient présentes, et malgré



les quelque 70 associations de la communauté de communes Pont d'Ain-Priay-Varambon, il est dommage que cette journée n'ait pas eu le succès espéré.

Pour clore l'année des animations du CDFF, le téléthon a eu lieu le samedi 3 Décembre avec comme à l'accoutumée les marcheurs, quadistes et VTT

Du côté du fleurissement, l'année 2011 a été riche en activités de bricolage : Fabrication d'une remorque à partir d'un châssis de caravane, remorque bien utile aux petits transports.

Route du pont, les dernières jardinières en terre cuite ayant rendu l'âme (malveillance), il a fallu les remplacer par de nouvelles, achetées par la Mairie et les fixer sur des supports adaptés, avec arrosage automatique adéquat.

Reprise de la visserie des tables et des bancs, nouvelles étagères pour nos 3000 boutures de géraniums, etc.

Il y a eu aussi la remise en état de la meule à grain, dégradée lors de sa manipulation de la place publique vers l'église. Cette meule sera surmontée d'une pyramide en fer forgé et de deux vasques à plantes fleuries, le tout accroché à un mât. Cet ensemble devrait être du plus bel effet floral.

L'année 2011 a été une année difficile pour le fleurissement car les plants ont souffert d'un printemps trop chaud peu propice à la reprise en végétation. Mais grâce au travail assidu des bénévoles du CDFF et l'aide des employés communaux, les 13000 plantes fleuries ont égayé notre village.

Jardinage à l'école : Autre expérience en 2011, nous avons créé avec la classe de CM2, un potager au sein de l'école : Que du bonheur, les légumes sont bien meilleurs (pommes de terre nouvelles, salades et autres gourmandises...) Probablement, cette année la surface de jardinage sera dou-



blée, encore loin de la suffisance de la cantine scolaire. D'autres classes ont participé à la plantation de fleurs sur la place du village, expérience à renouveler car les écoliers sont demandeurs !

Afin de mener à bien tous ces projets, le CDFF recherche des vieux outils de jardinage, des pots en grès et des pots de confiture en verre avec couvercle pour le conditionnement de sa traditionnelle confiture d'hiver ! Le CDFF recherche aussi encore des bénévoles. Alors, que vous ayez la main verte ou pas, bricoleur ou non, venez rejoindre l'équipe pour des travaux variés et à la portée de tous.

Le salaire est attractif : 0€ mais toujours une super ambiance assurée !

Tarifs Prêt Matériel année 2012

Habitants & Associations de PRIAY

CHAPITEAU de 60 m² : chèque de caution 250€ par chapiteau à l'ordre du CDFF, .

• 55 € un.....	• 95 € un
• 75 € deux.....	• 165 € deux
• 95 € trois.....	• 215 € trois
• 115 € quatre.....	• 265 € quatre
• 135 € cinq.....	• 315 € cinq

Buvette de 15 m ² : Chèque de caution de 100€.....	• 45€
Gaufrier, Croque-monsieur, Crêpière, Friteuse électrique (380 V) et à gaz	• 30€ pièce
Conservateur, Congélateur.....	• 40€ pièce
Cafetière, Chauffe-saucisses.....	• 20€ pièce
Barbecue (grande dimension).....	• 10€

*chèque de caution de 50€ par appareil.

- Location de casseroles, faitouts, plats.....	• 2€ pièce
- 1 Table, 2 Bancs : chèque de caution égal au montant du prêt.....	• 1€50

Nouveau : début 2012 un vidéoprojecteur et un écran seront à votre disposition

TRANSPORT :

- a) Avec véhicule du CDFF : soit 1 AR sur Priay : 20€ (Voyage supplémentaire AR : 10€)
- b) Pour une autre commune sur un rayon de 20 km : 40€ (Voyage supplémentaire AR : 30€)
- c) Avec remorque du CDFF : 10€

Un contrat de location sera signé au moment de l'enlèvement.
afin de mettre à disposition un matériel toujours en bon état, le CDFF vous remercie de signaler toute dégradation constatée ou occasionnée par vous-même

Contact : THEVEAUX Gérard, Tél : 04 74 35 40 25

Chorale Folyphonie

Sur des airs nouveaux, la chorale Folyphonie a ouvert sa saison 2011-2012 le 1er septembre 2011.

Elle s'est restructurée, mais Jean-Pierre Fertala, chef de chœur, continue à proposer un répertoire varié ; sa pratique du chant basée sur l'écoute, la disponibilité (avec le souci de la qualité du travail) contribue à créer une ambiance chaleureuse, propice à la détente. Les membres de Folyphonie invitent les habitants de Priay, jeunes ou moins jeunes, à venir nombreux chanter avec eux et partager ces moments conviviaux.

Le bureau

Présidente	Monique Pan
Trésorière	Renée Rey
Secrétaire	Lisa Griffiths.

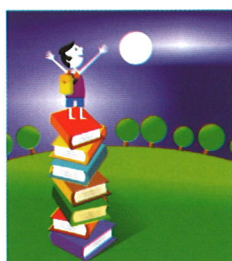
Pour tous renseignements

Tél : 04.74.35.91.00 ou port : 06.80.34.94.30.

Mail : jp.fertala@laposte.net



La Bibliothèque de Priay



Juste un peu de curiosité et vous voilà devant une belle porte en chêne au 350 Grande Rue de la Côtière : la Bibliothèque de Priay. Vous voilà pris par ce cadre clair, ouvert, meublé par des milliers de livres et documents qui sont là à portée de vos mains qui vous démangent. Alors laissez-vous tenter, prenez, lisez et c'est sûr vous reviendrez... Nous vous donnons donc rendez-vous les mardis et vendredis de 16 h 30 à 18 h.

Nous sommes fermés pendant les petites vacances scolaires, une permanence est assurée pendant les vacances d'été.

La bibliothèque c'est aussi des dames bénévoles qui veulent la faire vivre et qui, depuis plusieurs années, essayent d'apporter un peu de culture musicale ou théâtrale dans notre commune. Cette année une pièce de théâtre a été présentée, un grand moment de spectacle boudé par les Priaysiens et qui pourtant a été très apprécié par les présents qui, en s'en allant, ont pensé bien fort : « Une fois de plus les absents ont eu bien tort ».

Gymnastique volontaire de Priay



L'association de gymnastique de Priay se renforce !

Pour cette huitième saison, l'association de gymnastique de Priay a observé une forte augmentation de ses effectifs dès la rentrée de septembre 2011, témoignage de son dynamisme. De plus, notre association était présente à la journée intercommunale des associations qui s'est tenue à Varambon le dimanche 11 septembre 2011 ; nous remercions les adhérentes qui ont bien accepté de participer à la démonstration sur podium.

Grâce à cette publicité et celle faite par les adhérentes, les deux séances hebdomadaires qui ont lieu dans la salle des fêtes de Priay : le mardi de 19h45 à 20h45 et le jeudi de 19h00 à 20h00 font salle comble. Ainsi la qualité des cours et le dynamisme de notre infatigable animatrice agréée, Marie-France, ont attiré de nouvelles recrues venant de Priay, Pont d'Ain, Oussiat, Villette, Châtillon-La-Palud, Ambronay, Ambérieu...

Vous serez accueilli dans une ambiance dynamique et conviviale pour prendre part à un programme complet de gymnastique douce et tonique (aérobic, abdos fessiers, exercices avec poids, bâtons et élastiques, stretching, relaxation...), le tout en musique et à deux pas de chez vous !

Toutes les personnes intéressées (homme ou femme, de tous âges, de Priay ou d'ailleurs) peuvent nous rejoindre en se présentant directement à la salle des fêtes lors d'un cours pour deux essais gratuits. Les inscriptions en cours d'année sont possibles. N'hésitez pas à faire passer le mot !

Les membres du bureau

Présidente : Marion DEL BOVE (04.74.36.51.86)
Secrétaire : Emmanuelle DARME (04.74.38.45.90)
Trésorière : Véronique HUBERT (04.74.39.23.87)

Yoga

En 2011, la Rivière d'Énergie a réuni une AG Extraordinaire nécessitée par la modification de ses statuts.

En effet il est envisagé d'élargir l'apprentissage du yoga à la découverte de techniques de bien-être et de retour à soi telles que :

Sophrologie, taï chi chuan, massage Shiatsu, réflexologie, naturopathie, diététique etc...

Ces pratiques peuvent avoir un impact favorable sur l'être humain dans une époque où il ne trouve pas toujours sa place. De ce fait il y a un nombre grandissant de personnes attirées par les bienfaits que ces spécialités peuvent leur apporter...

L'objectif final étant d'atteindre la Zénitude par les Zen'attitudes

Déjà des conférences ont eu lieu et des prochaines sont en projet. Si vous avez une expérience professionnelle sur les thèmes de la Zénitude, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrions alors, organiser ensemble une soirée d'infos.

La Présidente : Denise Besson
04 74 46 80 35
larivieredenergie01@orange.fr

Pour compléter l'article il serait sans doute intéressant de donner les lignes principales qui caractérisent chaque spécialité, un condensé pour éclairer ceux et celles qui ne connaissent pas ce domaine ou peu ; en insistant sur l'impact favorable que ces pratiques peuvent avoir sur l'être humain... que l'époque dans laquelle nous vivons appellent un nombre grandissant de nouveaux adeptes pour les bienfaits que ces spécialités peuvent procurer..

Si des personnes sont intéressées et en nombre suffisant, La Rivière d'Énergie pourrait alors proposer de nouveaux cours de ces techniques.



Amicale Boules Priay

L'Amicale Boules de Priay a vécu une année riche en résultats avec de nombreuses victoires sur les divers concours du département.

Nos féminines ont particulièrement brillé avec la qualification au Championnat de France 2011 tête à tête de Monique Chambard.

Les concours sociétaires et amis ont connu un vif succès avec la victoire pour le concours des commerçants/artisans de Bernard Balland – Tonio Barbosa – Andrew Cavaillon.

Le Challenge de la Municipalité a été remporté par Pierre Berrier et Gilbert Sala.



Concours de l'année 2012 Sociétaires et Amis :

Commerçants/Artisans : Dimanche 5 août
Challenge de la Municipalité : Dimanche 19 août
But d'honneur : samedi 8 septembre

Concours officiels :

Coupe Marcel Deloy : samedi 26 mai en doublette par poule à 13 h 30,
Challenge Luvini : samedi 23 juin en doublette par poule à 13 h 30.

Football club

Pour la saison 2011/2012, l'arrivée de nouveaux licenciés au Football Club de PRIAY a permis la création d'une deuxième équipe.

Cette année un arbitre officiel Mr. VILAR-GARCIA nouvellement licencié au FC PRIAY permettra, si les résultats sont au rendez-vous, de passer en division supérieure.

Les résultats en championnat ne sont pas à la hauteur de nos attentes mais un bon esprit anime les deux équipes et les joueurs apprécient de se retrouver aux matchs comme aux entraînements.

Un grand merci aux Priaysiens pour leur accueil lors de nos différentes manifestations : concours de pétanque, tournée des brioches, vente de sabodets et tripes.

Nous saluons également les nombreux sponsors qui nous

soutiennent par l'achat de panneaux publicitaires ou de jeux de maillots.

Les jeunes et le bureau du FC PRIAY sont conscients que c'est grâce au soutien et à la générosité de chacun que le club peut envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Le Bureau

Présidence	M. Daniel Morel et M ^{me} Marcelle Genoud
Secrétaire	M ^{lle} Violette Moulin
Trésorière	M ^{me} Sylvie Ferrand
Entraîneurs	M. Patrick Fontanel et M. Philippe Da Rocha
Coordinateur	M. Pascal Ferrand
Membre actif	M. Vidard-Rousseau



Titi Rock Minet

Le Club de danse a repris sa saison le 10 octobre avec une quarantaine d'adhérents répartis dans les deux cours (débutants et perfectionnants).

Les cours sont assurés par : Véronique et Dominique COULON dans la salle des fêtes de Priay.

Ils se déroulent le lundi soir de 20 h à 21 h pour les débutants et de 21 h à 22 h pour les perfectionnants.

Venez apprendre à danser dans la gaieté et la bonne humeur. Nous vous attendons nombreux pour la saison prochaine (septembre 2012).

La Présidente, Isabelle Bouvard



La composition du bureau reste inchangée :

- Présidente :
Isabelle BOUARD
- Secrétaire :
Nadège COMTET
- Vice-secrétaire :
Martine GUICHON
- Trésorier :
Gérard LENGAGNE
- Vice-trésorier :
Sébastien LAGRANGE

Atout Cœur



Le dix octobre, le groupe de joueurs de cartes, "belote et tarot" s'est retrouvé pour la nouvelle saison.

Une section "scrabble" est venue s'y joindre. Au cours de la saison précédente, une soirée crêpes a été organisée en février. En mai, un repas grenouilles au restaurant "La Fricassée" a clôturé la saison. Tout cela dans une bonne ambiance amicale.

Les personnes intéressées sont les bienvenues.



- TAROT et SCRABBLE :
lundi de 14 h à 18 h.
- BELOTE :
lundi, mercredi et vendredi :
14 à 18 h.

➔ Pour tout renseignement,
contacter :

Fernand STALPORT
Tél : 04 74 35 44 86.

Marcheurs de Priay

Comme depuis plusieurs années, les marcheurs de Priay se donnent rendez-vous les mercredis après-midi, pour partager un moment de convivialité dans les beaux paysages de la Dombes, du Bugey ou du Revermont. Les parcours sont adaptés à toutes les capacités et chacun peut y trouver son plaisir ! Et si de surcroît un anniversaire se fête, c'est pour le plaisir de tous !

A vous, amis de Priay, qui avez envie de nous rejoindre, rendez-vous parking de la Rivière, vers les jeux de boules, tous les mercredis à 13 h 30 ou 13 h 45 selon les saisons.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez aussi appeler Jean Paul Blanchet, 04.74.35.49.41 ou Benoît Protière au 04.74.35.40.46.



Amicale des Sapeurs Pompiers

L'amicale des sapeurs pompiers de Priay a pour but de rassembler tous les pompiers actifs et retraités de la commune hors cadre opérationnel pour des moments de détente et de partage. Elle permet aussi de financer, avec l'aide de la mairie, une partie des équipements nécessaires au CPIN pour assurer son bon fonctionnement.

2011 fut, une fois de plus, une année riche en événements.

Pour bien commencer l'année, tous les pompiers ont participé à l'organisation du cross d'entraînement initié par les Jeunes Sapeurs Pompiers de la commune. Ainsi, le 23 janvier 2011, les pompiers les plus sportifs du département ont affronté le froid et se sont attaqués au difficile parcours imaginé par les pompiers et les JSP de Priay.

En juillet, une après midi détente a été organisée à la base de loisirs de Montrevel-en-Bresse. Activités nautiques et baignade étaient au programme de cette

journée ensoleillée. Cet instant de détente a été clôturé par un repas au restaurant « Le Priaysien ».

Les amicalistes ont également participé à la confection et à la vente des galettes cuites au feu de bois dont le profit revient aux JSP.

La traditionnelle vente des calendriers débutera fin novembre. Cette année encore, ces calendriers seront entièrement personnalisés avec des photos d'intervention et de manœuvres de l'année écoulée. Nous remercions encore tous les habitants de la commune pour leur accueil chaleureux qui persiste au fil des ans. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Le président
Fabrice L'HERBETTE

Présentation du bureau :

Président : Fabrice L'HERBETTE Vice-président : Franck FAVIER
Secrétaire : Cindy CAVILLON Trésorier : Jean-Louis FAVIER

Association des Jeunes Sapeurs Pompiers

Début septembre 2011, les entraînements ont repris...

Cette année, l'effectif est en baisse puisque l'association accueille 10 JSP contre 12 l'an passé. Certains sont domiciliés à Priay mais beaucoup viennent des communes alentours. Nos 10 apprentis pompiers ont décidé de suivre cette formation afin de commencer ou de terminer leur apprentissage pour pouvoir obtenir l'examen de JSP qui leur permettra de rejoindre les Sapeurs Pompiers de leur commune ou du centre de leur choix.

La formation des JSP se déroule sur 4 années avec un examen à la fin de chaque année pour l'accession à l'échelon supérieur pour la continuité de cette formation.

Durant cette formation des cours leur sont donnés (secourisme, incendie, Sapeurs Pompiers administratifs... tout ce qui fera d'eux d'excellents Sapeurs Pompiers).

Mais aussi un entraînement physique et sportif avec de la course à pied, (parcours sportif, lancer et saut, natation), puisque tous ces domaines sont obligatoires et font partie de l'examen de JSP.

La section participe à plusieurs cross d'entraînement au cours de la saison, aux épreuves athlétiques, aux parcours sportifs, aux concours de manœuvre etc... et

pour les meilleurs une qualification pour les épreuves régionales voire nationales.

Durant toute l'année il y a aussi les défilés de la commune, la vente des galettes et des calendriers de fin d'année. Plus récemment il y a eu le goûter de Noël où chaque JSP a reçu une bande dessinée sur les Jeunes Sapeurs Pompiers.

Courant 2012, nous allons essayer de leur offrir plusieurs sorties "piscine" et peut être une sortie "ski". Toutes ces activités sont la récompense d'une dure année de labeur pour nos jeunes et pour toute l'équipe d'animateurs et des dirigeants.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à me contacter.

Le président
Jean-Philippe FAVIER

Président d'honneur	Jean-Louis FAVIER
Président	Jean-Philippe FAVIER
Vice président	Hervé FAVIER
Secrétaire	Nelly RIGOLLET
Secrétaire adjointe	Nathalie L'HERBETTE
Trésorière	Joëlle BERSIER
Trésorière adjointe	Cindy CAVILLON





C'est une foule très nombreuse qui s'est retrouvée, en ce vendredi 21 janvier 2011, au cimetière de Priay pour dire au revoir à Monsieur André Deloy.

André Deloy était né le 9 septembre 1922 à Varambon. Il épousa Marceline Lacroix le 26 avril 1947 à Priay où ils s'installèrent. Trois enfants Bernard, Joëlle et Jean-Paul vinrent agrandir la famille, famille qui comptait plus que tout pour André.

André et Marceline formaient un couple comme on n'en voit plus. On ne pouvait les imaginer l'un sans l'autre. Aussi la disparition de Marceline en août 2008 avait-elle cruellement éprouvé André.

Homme d'honneur, de conviction, André Deloy a toujours été très actif et dévoué. Dans son commerce d'épicerie et de fromage au magasin ou sur les marchés alentours, il fut bien secondé par son épouse et apprécié de sa clientèle.

Sa vie citoyenne fut aussi très riche ; conseiller municipal pendant plusieurs mandats, membre de la société de chasse, de l'amicale des retraités.

Il sut communiquer son enthousiasme et sa volonté pour mettre en route en 1983 avec des amis fidèles, Louis et René, le fleurissement de notre village. Il assura alors avec dévouement et réussite la présidence du comité de fleurissement.

Amoureux de la nature, de la découverte, de la vie, il pratiqua longtemps avec son épouse la randonnée, la marche, le ski, la danse. Plus récemment, il créa le groupe de marcheurs du mercredi. Ces sorties étaient pleines de bonheur partagé et d'amitié.

André Deloy aimait la vie, aimait les autres.

L'amitié, la convivialité, l'amour de la vie étaient très importants pour lui.

Hospitalisé depuis plus d'un mois à Lyon, il avait souhaité début décembre revenir à Priay où ses enfants l'ont entouré et soigné avec beaucoup d'amour.

Une cérémonie très émouvante s'est tenue au cimetière de Priay pour l'accompagner à sa dernière demeure et entourer ses enfants, petits enfants et toute sa famille.

André Deloy était aimé, respecté, apprécié.

Il va beaucoup manquer. Sans lui, Priay ne sera plus tout à fait pareil.

Au revoir André.

Goûter des Anciens : une première

Le 15 novembre 2011, à la salle de réunions, le CCAS de Priay organisait pour tous les retraités de la commune, un goûter.

Galettes, chocolats, boissons leur étaient offerts dans une ambiance chaleureuse et agréable.

Un après-midi qui en appelle d'autres...



Accueil périscolaire (avant et après l'école)

Depuis la rentrée scolaire 2011/2012, le service périscolaire est assuré par la Communauté de Communes Pont d'Ain-Priay-Varambon. A partir de janvier 2012, il sera assuré par la nouvelle Communauté de Communes Rives de l'Ain-Pays du Cerdon. L'accueil périscolaire intercommunal accueille les enfants scolarisés dans les groupes scolaires maternelles et élémentaires de Pont d'Ain, Priay et Varambon. Les enfants scolarisés à l'école de Priay sont accueillis dans les locaux de l'école de Priay, 26 place Laurent Ferrand 01160 Priay

Les tarifs

Les tarifs en vigueur de l'accueil de loisirs tiennent compte du quotient familial de la C.A.F. :

Trois tarifs vont donc être mis en place en fonction des quotients familiaux de chaque famille, trois tranches vont être proposées :

Tranche 1 : Q.F. inférieur à 615€, Tranche 2 : Q.F. entre 616€ et 1111€, Tranche 3 : Q.F. supérieur à 1112€

RESIDENTS COM.COM		EXTERIEURS COM.COM	
PERISCOLAIRE MATIN	Tranche 1 : 1.80 €	PERISCOLAIRE MATIN	Tranche 1 : 2.25 €
	Tranche 2 : 1.95 €		Tranche 2 : 2.40 €
	Tranche 3 : 2.25 €		Tranche 3 : 2.70 €
PERISCOLAIRE SOIR	Tranche 1 : 2.40 €	PERISCOLAIRE SOIR	Tranche 1 : 3 €
	Tranche 2 : 2.60 €		Tranche 2 : 3.20 €
	Tranche 3 : 3 €		Tranche 3 : 3.60 €
PERISCOLAIRE MATIN+SOIR	Tranche 1 : 4.20 €	PERISCOLAIRE MATIN+SOIR	Tranche 1 : 5.25 €
	Tranche 2 : 4.55 €		Tranche 2 : 5.60 €
	Tranche 3 : 5.25 €		Tranche 3 : 6.30 €

L'inscription des enfants

L'inscription d'un enfant doit être effectuée par son responsable légal ou tuteur. Pour toute première inscription, un dossier d'inscription permanent doit être rempli pour chaque enfant. Aucune inscription ne sera acceptée tant que le dossier ne sera pas rendu complet.

Les dossiers d'inscription sont disponibles dans les locaux de l'accueil de loisirs intercommunal à Pont d'Ain auprès d'Océane PROST joignable du lundi au jeudi de 9h à 17h hors vacances scolaires au 04. 37. 63. 23. 16 ou par mail : centredeloisirs.papv@orange.fr et auprès de l'équipe d'animation de chaque lieu d'accueil pendant les horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire. Pour joindre l'équipe d'animation sur le lieu d'accueil : Priay école : 04 74 35 40 00

Une feuille de vœux mensuelle vous sera remise, (les inscriptions peuvent se faire à la semaine), il faudra la remplir et la donner rapidement à l'équipe d'animation de votre lieu d'accueil, le nombre de places est limité,

L'inscription de votre enfant doit être faite le plus tôt possible et dépend du nombre de places disponibles. Toute inscription ou annulation doit être effectuée au minimum 24 heures à l'avance. 3 types d'inscriptions sont possibles : périscolaire matin, périscolaire soir, périscolaire matin+soir. Le matin, les familles déposent leurs enfants aux lieux souhaités. Le soir, les familles récupèrent les enfants aux lieux indiqués. Les parents ou adultes accompagnant l'enfant doivent venir signer la feuille de présence.

Horaires d'ouverture

- MATIN : 7h/8h20
- APRES MIDI : 16h20/18h30

Projet pédagogique et activités
Un projet pédagogique a été rédigé par l'équipe encadrant. Ce texte vise à se donner des objectifs pédagogiques sur l'année scolaire et il est consultable par tous. Nous avons axé notre action sur des moments de détente choisis par les enfants et en même temps, leur faire découvrir de nouvelles activités tout en respectant leur rythme de vie.

Accueil de Loisirs (les mercredis et les vacances scolaires)

Fonctionnement

Le centre de loisirs intercommunal accueille des enfants de 3 à 11 ans de la nouvelle Communauté de Communes (Pont d'Ain, Priay, Varambon, Cerdon, Jurieux, Neuville sur Ain, Boyeux St Jérôme, St Jean le Vieux, Challès la Montagne, Labalme, Mérignat, St Alban et Poncin) et de l'extérieur.

Horaires et Lieux d'accueil

L'accueil de loisirs se situe au 5 rue Louise de Savoie au Rez de jardin.
Le matin les enfants sont accueillis de 7h30 à 9h

- De 11h30 à 12h avant le repas
- De 13h30 à 14h15 après le repas
- De 16h30 à 18h le soir

Inscription

Si vous êtes nouveaux et que vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs vous devez d'abord remplir un dossier d'inscription. Vous le trouverez à l'accueil de loisirs, ou vous pouvez le demander par mail : centredeloisirs.papv@orange.fr

Si votre enfant est inscrit au périscolaire intercommunal et que vous avez rempli les deux parties du dossier (accueil de loisirs et périscolaire) il n'est pas nécessaire de remplir un autre dossier.

Toute inscription doit être effectuée au minimum 48h à l'avance.

Transport

Un transport GRATUIT vous est proposé le matin et le soir, sur inscription préalable obligatoire si vous ne

pouvez pas amener ou venir chercher vos enfants au Centre de Loisirs.

PRIAY (Place du village): Départ 7H30 Retour 18H
VARAMBON (Ecole) : Départ 7H45 Retour 17H45

Tarifs

Lors d'une inscription, une adhésion annuelle de 8€/famille vous sera demandée sur votre première facture. Les tarifs en vigueur de l'accueil de loisirs tiennent compte du quotient familial de la C.A.F.: Rappel du découpage des quotients :

- Tranche 1 : QF inférieur à 615 €
- Tranche 2 : QF entre 616 et 1111€
- Tranche 3 : QF supérieur à 1112€

Les tarifs tiennent compte de la participation C.A.F., de la M.S.A., du Conseil Général, de l'état et de la Communauté de Communes.

RESIDENTS COM.COM		EXTERIEURS COM.COM	
JOURNEE COMPLETE	Tranche 1 : 13,80 €	JOURNEE COMPLETE	Tranche 1 : 17,25 €
	Tranche 2 : 14,95 €		Tranche 2 : 18,40 €
	Tranche 3 : 17,25 €		Tranche 3 : 20,70 €
½ JOURNEE AVEC REPAS	Tranche 1 : 8,40 €	½ JOURNEE AVEC REPAS	Tranche 1 : 10,50 €
	Tranche 2 : 9,10 €		Tranche 2 : 11,20 €
	Tranche 3 : 10,50 €		Tranche 3 : 12,60 €
½ JOURNEE SANS REPAS	Tranche 1 : 4,80 €	½ JOURNEE SANS REPAS	Tranche 1 : 6 €
	Tranche 2 : 5,20 €		Tranche 2 : 6,40 €
	Tranche 3 : 6 €		Tranche 3 : 7,20 €

Projet pédagogique et Activités

Le projet pédagogique est un texte travaillé par l'équipe qui définit les grandes idées et les objectifs à atteindre tout le long de l'année. Nous cherchons à assurer la sécurité physique et affective de tous, permettre à tous l'accès à la culture, respecter les rythmes de vie et les besoins de tous, développer l'autonomie et l'accès au choix ainsi que l'esprit de citoyenneté...

Pour toutes les activités, nous privilégions le choix de l'enfant. A chaque début de demi-journée, un temps de parole pour les enfants est organisé par l'équipe d'animation. Durant ce moment, chacun peut se présenter, exprimer ses idées, ses goûts, ce qu'il aimerait découvrir.

Ainsi, les animateurs se répartissent afin de mettre en place des activités correspondant aux envies des enfants.

Si l'enfant n'a pas envie de proposer une activité, l'équipe d'animation pourra susciter des envies avec des activités déjà préparées.

L'équipe d'animation mettra en place des ateliers ludiques et adaptés à toutes les tranches d'âges afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités. Sur des journées exceptionnelles, des sorties sont organisées. Un supplément de 2 € sera alors demandé aux familles.

Pour chaque période de mercredis et de vacances des prospectus avec le planning d'activités sont disponibles dans les écoles et les mairies de la Communauté de Communes ainsi que dans les locaux de l'accueil de loisirs.



Pour nous contacter

Accueil de loisirs intercommunal
5 rue Louise de Savoie
01160 PONT D'AIN
04 74 37 63 23 16
centredeloisirs.papv@orange.fr

A propos de la fusion

Si on parlait un peu de la Communauté de Communes.

La Commune de Priay fait partie du Canton de Pont d'Ain regroupant 11 communes : Pont d'Ain, Varambon, Priay, Druillat, Dompierre sur Veyle, La Tranclière, Certines, Journans, Tossiat, Saint Martin du Mont et Neuville sur Ain.

Jusqu'au 31 décembre 1999, ces communes faisaient parties d'un SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple).

Au 1er janvier 2000, ce SIVOM a été dissous pour laisser place aux Communautés de Communes.

Pourquoi des Communautés de Communes ? Les Communes seules ne peuvent pas mener à bien certains projets d'envergure : centre de loisirs, crèche halte-garderie, déchetterie, installation de zones économiques, etc... Seul un regroupement permet de mutualiser les moyens pour des équipements d'intérêt communautaire.

Pour faire une intercommunalité, il faut l'accord des communes bien sûr et une continuité géographique.

Le canton de Pont d'Ain suite à des différends soit géographiques soit politiques s'est divisé au 1er janvier 2000. 6 communes du Nord : Certines – La Tranclière – Journans – Tossiat – St Martin du Mont et Druillat se sont réunies pour former la Communauté de Communes Bresse Dombes Sud Revermont.

Les autres communes n'ont pas souhaité se joindre à elles.

Dompierre sur Veyle est restée seule dans un premier temps puis a rejoint l'Agglo de Bourg par la suite, Neuville sur Ain n'a pas souhaité rester avec Pont d'Ain-Priay Varambon et a finalement rejoint la Communauté de Communes Bugey Vallée de l'Ain.

Les 3 communes Pont d'Ain-Priay-Varambon ont donc formé au 1er janvier 2000 une Communauté de Communes forte d'environ 4 500 habitants. Le premier Président fut Paul Henri Floquet, puis en 2001, Jaqui Rey. Après la démission de ce dernier en octobre 2002, André Ferry, Maire de Pont d'Ain, a pris la suite et il est encore le président de PPV jusqu'à la fusion. Mais 3 communes c'est peu pour mener à bien des projets d'envergure.

Différentes tractations ont été menées dès le précédent mandat pour se rapprocher d'autres Communautés de Communes : celle de Plaine de l'Ain et celle de Bresse-

Dombes-Sud-Revermont. Ces rencontres n'ont pas abouti, les différents partenaires n'étant pas d'accord.

Le SCOT BUCOPA a invité les Communautés de Communes Pont-d'Ain-Priay-Varambon et Bugey-Vallée de l'Ain à travailler ensemble pour les zones économiques de niveau 2 (Pont Rompu et Zone Nord vers VERILAC) dans le cadre d'un Syndicat Mixte des Bords de l'Ain.

Ce partenariat a entraîné une réflexion plus poussée dans la perspective d'une fusion éventuelle des deux collectivités.

Les compétences de ces deux EPCI étaient assez proches et il y a une certaine unité géographique.

Par ailleurs, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, les Communautés de Communes de moins de 5 000 habitants devraient disparaître en 2014. Dans cette perspective, Monsieur le Préfet de l'Ain a mis en place un SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) et le dit schéma prévoit le rapprochement de Pont d'Ain-Priay-Varambon et Bugey-Vallée de l'Ain.

Comme une fusion voulue vaut mieux qu'une fusion forcée, les rencontres entre nos deux collectivités se sont poursuivies afin d'harmoniser les compétences avant la création de la nouvelle entité, création fixée au 1er janvier 2012.

A cette date, le Syndicat Mixte des Bords de l'Ain sera automatiquement dissous et il ne restera plus que la nouvelle Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon qui regroupera les Communes de Priay, Varambon, Pont d'Ain, Saint Jean le Vieux, Jujurieux, Boyeux Saint Jérôme, Mérignat, La Balme, Cerdon, Saint Alban, Challes la Montagne, Poncin et Neuville sur Ain soit tout le canton de Poncin et une partie de celui de Pont d'Ain.

Cette nouvelle entité regroupera environ 13 000 habitants. Le siège sera à Jujurieux. Le nombre de délégués est défini dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales au prorata de la population : Priay aura 3 délégués titulaires pas de remplaçants, seules les communes n'ayant qu'un délégué titulaire auront un délégué remplaçant.

Le Président sera élu lors du 1^{er} Conseil communautaire prévu le 9 janvier.

Les compétences de cette nouvelle entité seront

Compétences obligatoires :

- aménagement de l'espace,
- actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté,
- actions de développement touristique.

Compétences optionnelles :

- protection et mise en valeur de l'environnement (ordures ménagères, déchetteries, tri sélectif),
- politique du logement et cadre de vie,
- création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire,
- action sociale d'intérêt communautaire petite enfance – enfance et jeunesse personnes âgées.

Compétences facultatives :

- culture : participation au fonctionnement des écoles de musique et intervention musicale dans les écoles maternelles et primaires.

Ce qui change par rapport à la Communauté de Communes Pont d'Ain-Priay-Varambon :

l'accueil périscolaire avant et après la classe n'est plus communal mais intercommunal donc géré par la Communauté de Communes ; des précisions quant au fonctionnement et aux inscriptions sont données dans le règlement, quant à la voirie pour les communes de plus

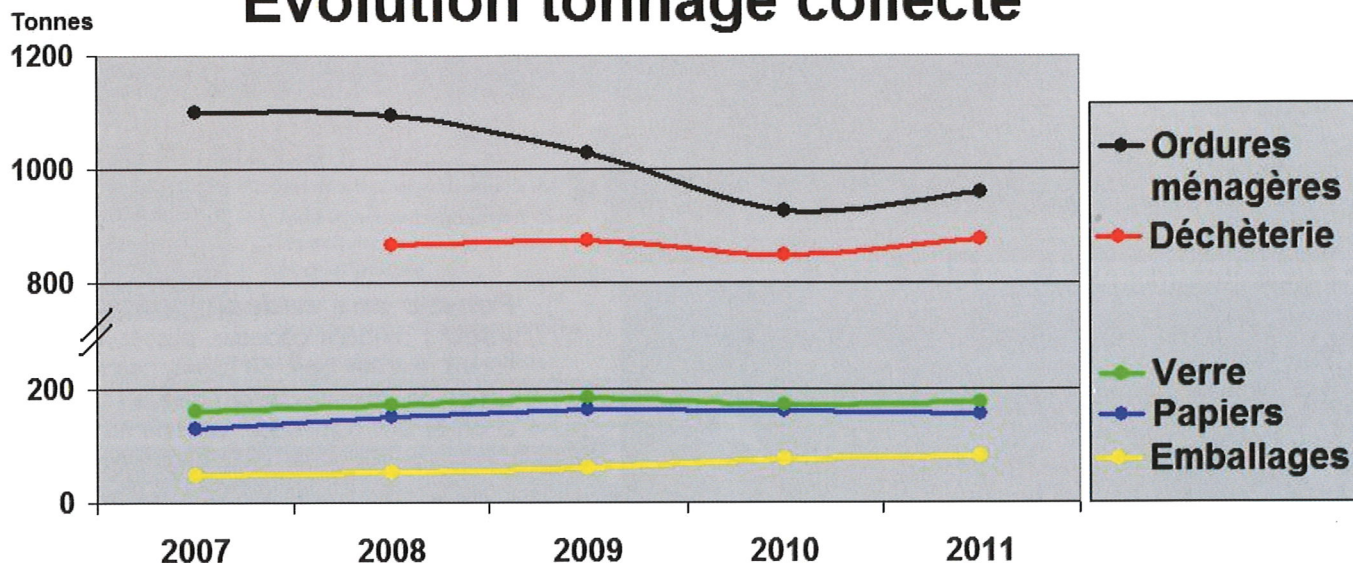
de 1 000 habitants la voirie à l'intérieur du Bourg reste communale, pour les hameaux et les communes de moins de 1 000 habitants, l'entretien de la bande de roulement des chemins communaux sera à la charge de la Communauté de Communes.

Cette fusion n'entraînera donc pas de bouleversement dans la vie quotidienne des habitants. Ils pourront cependant profiter des infrastructures de tout le nouveau territoire (centre de loisirs-crèche halte-garderie-RAM-déchetterie...)

A propos des déchets

Evolution des déchets de la Communauté de Communes Pont-d'Ain-Priay-Varambon

Evolution tonnage collecté



- Les ordures ménagères baissent légèrement, passant de 1100 tonnes en 2007 à 958 tonnes actuellement,
- Les déchets de la déchèterie, le verre et le papier restent stables à respectivement 877 tonnes, 176 tonnes, et 160 tonnes,
- Les emballages augmentent régulièrement passant de 50 à 80 tonnes en 5 ans.

Globalement, la quantité d'ordures ménagères a baissé, mais elle remonte cette année. Les emballages augmentent, donc poursuivons nos efforts !

Combien ça coûte ?

Les déchets de Pont d'Ain, Priay, Varambon coûtent toujours plus cher : le coût de l'enfouissement des ordures ménagères et des encombrants de déchèterie continue d'augmenter :

Mais qui paie ?

Le contribuable, bien sûr, c'est chaque foyer. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) apparaît avec la taxe foncière. Si vous êtes locataire, le propriétaire vous réclamera le montant indiqué chaque année.

Est-ce que trier rapporte ?

Le verre, le papier et les emballages sont recyclés et la matière première secondaire est revendue :

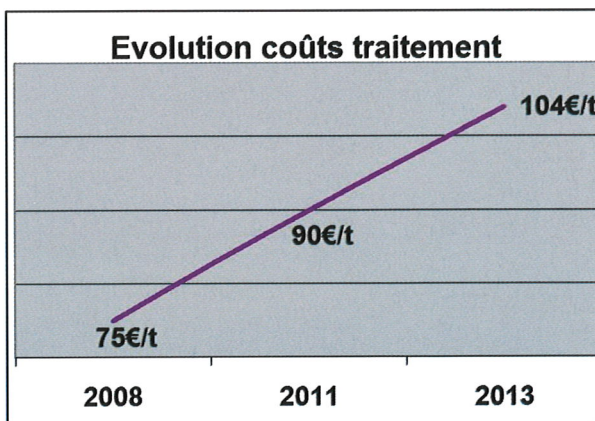
	Coût collecte + tri + traitement	Prix vente + soutiens
Verre	46€/t	40€/t
Papiers	66€/t	52€/t
Emballages	550€/t	260€/t

Consommons responsable

Lors de vos achats, vous pouvez agir :

Avant l'achat, demandez-vous : ai-je vraiment besoin de ce produit ? Va-t-il durer longtemps ? Est-il facile à entretenir, à réparer ? Ne puis-je pas l'acheter d'occasion, l'emprunter ou le louer ?

Pendant l'achat : évitez le suremballage, privilégiez les grands conditionnements, les produits concentrés ou les recharges, achetez au détail ou en vrac, évitez le jetable, n'achetez pas plus que vos besoins, choisissez les produits comportant un des deux écolabels officiels (Ecolabel européen ou norme NF Environnement),



Trier ne rapporte rien, bien au contraire.

Au-delà de l'aspect financier, c'est une obligation de mettre en place le tri sélectif et de réduire au maximum les déchets non recyclables. Sans oublier l'aspect environnemental.

Trier s'apprend dès la primaire



RAPPEL dépôts sauvages INTERDITS



Pensez aux cadeaux dématérialisés : chèques cadeaux, places de spectacles, entrées parc de loisirs, cours de musique, de danse, d'informatique, clés usb, abonnement numérique, abonnement à une association sportive, à la bibliothèque, aux musées,... c'est plus original qu'un objet qui finira tôt ou tard au rebut.

Pensez-y !

Le moindre petit geste compte car nous sommes nombreux (+ de 63 millions en France).

Action : Nettoyage de printemps le 17 mars 2012.



Le CLIC du Bassin Burgien

Qu'est-ce que le CLIC du Bassin Burgien ? Un Centre d'Information pour les personnes retraitées, âgées et leur famille

Le CLIC c'est :

- un centre d'information pour tout ce qui concerne les personnes de plus de 60 ans.
- Un lieu d'écoute et de dialogue
- Une structure qui vous accompagne dans les démarches.

A qui s'adresse-t-il ?

Il s'adresse à tous les retraités, personnes âgées et leur entourage (famille, voisins, amis.)

Même si vous avez de la famille qui réside dans un autre département, le CLIC peut vous donner les coordonnées des lieux d'informations sur toute la France.

Quelles sont les missions du CLIC ?

Le CLIC accueille, écoute, informe, oriente sur les services et prestations existantes. Il oriente les personnes vers les services concernés.

Quelques exemples de questions auxquelles le CLIC peut répondre ?

- qui dois-je appeler pour avoir une aide à domicile ? Combien cela va me coûter ? Quelles sont les différences entre tous les services ?
- Est-ce qu'il existe des aides quand on sort de l'hôpital ? Lesquelles ? Où dois-je m'adresser ? Quels dossiers faut-il faire ? Qui peut m'aider pour remplir les dossiers ?
- Quels sont les tarifs des établissements d'hébergement pour personnes âgées ? Est-ce qu'il existe des aides financières ? Quel établissement est le plus adapté à mon état de santé ?
- Je ne peux plus enjamber ma baignoire. Est-ce que je peux avoir des aides pour mettre une douche à la place ?
- Je souhaiterais apprendre à utiliser internet. Où puis-je apprendre ?
- Je suis inquiet pour ma mémoire. A qui dois-je en parler ? Est-ce qu'il existe des lieux de consultation ?
- Prise de rendez-vous pour Priay : voir logo affiché en Mairie.

Le service est gratuit. N'hésitez pas à appeler.
CLIC du BASSIN BURGIE - 70 boulevard de Brou
 01000 BOURG EN BRESSE - 04.74.22.11.11
 Horaires d'ouverture du lundi au vendredi
 De 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 00
 Sur rendez vous en dehors de ces horaires.

Violences conjugales
 Ne laissez pas la violence s'installer

RÉAGISSEZ

Les numéros utiles du Département de l'Ain
Etre écoutée et orientée 24/24

04.74.32.55.93

Police et gendarmerie : 17

Samu : 15

Pompiers : 16 ou 112 d'un portable

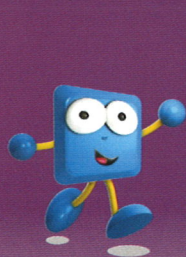


Garanties Santé • Complément de revenu
Rentes éducation et invalidité • Capital décès
Garantie Hospitalière • Epargne • Retraite

Josette CHANEL

Place de la Croix - 01160 DRUILLAT
 Tél. 04 74 39 16 98

Votre complémentaire Santé ADREA Mutuelles Pays de l'Ain pour la commune de Priay.
Correspondante : Josette CHANEL



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services aux Personnes
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraites
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne

(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne

(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...



Contactez la responsable de votre secteur,

elle se déplace à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Martine LARRE

Place Yves Mercier - 01450 PONCIN

☎ 04 74 37 27 67 / Fax : 04 74 37 21 60

(m.larre@adapa01.com)

Permanences :

- Bureau de Poncin le mardi de 8h15 à 10h15
- Mairie de Jujurieux le jeudi de 8h à 10h (Tél. 04 74 36 83 58)
- Mairie de Pont d'Ain le mardi de 10h30 à 12h (Tél. 04 74 39 18 69)



CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET :
www.caf.fr

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

Par TELEPHONE :
 0 810 25 01 10

(prix appel local depuis un poste fixe)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.
- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30**
 - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.


N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.



Avec plus de 30 salariés et plus de 200 heures mensuelles de bénévolat, nous sommes la première association de services à la personne sur votre commune.

À domicile, comme hors domicile, quelle que soit votre situation, l'ADMR met à votre disposition le service qui vous facilitera la vie.



-  Garde d'enfants
-  Garde de jour
-  Garde de nuit
-  Soins Infirmiers à Domicile
-  Travaux ménagers
-  Livraison de repas
-  Téléassistance
-  Repassage
-  Jardinage
-  Bricolage
-  Courses

en 2010 l'association ADMR est intervenue auprès de 383 personnes

Activité	Familles		Personnes âgées & handicapées et handicapées		Particulier employeur		bricolage jardinage		Livraison de repas		Télé assist ance
	foyers	heures	foyers	heures	foyers	heures	foyers	heures	foyers	repas	mois
	92	6 561	162	19 026	8	1 250	11	124	95	12 686	154

ADMR DU SECTEUR DE CEYZÉRIAT

La Maison des Services ADMR • 24 rue Joseph Bernier • 01250 CEYZERIAT
 Tél : 04 74 25 04 38 • Fax : 0 958 80 05 78
www.ceyzeriat.fede01.admr.org • info.ceyzeriat.fede01@admr.org



